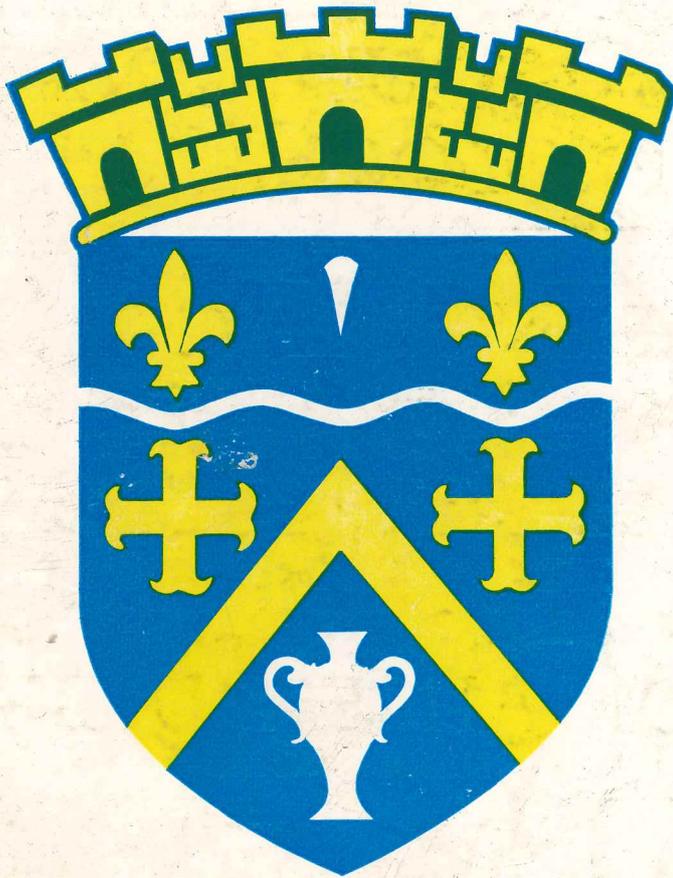


MENNECY



D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux croisettes ancrées du même et en pointe d'un vase de porcelaine d'argent, à la devise onnée du même en chef, surmonté d'un clou aussi d'argent accosté de deux fleurs de lys d'or.

1967



LA BRANCHE IMMOBILIERE
DU GROUPE RIVAUD
VOUS PROPOSE A MENNECY

EN LOCATION
LA RESIDENCE "LA CORBILLASE"
Dans des Immeubles de 4 étages, appartements
neufs de 2 à 5 pièces
Tous les jours, visite sur place des appartements.

EN ACCESSION
A LA PROPRIETE
LE DOMAINE DU BEL-AIR
rue Canoville
AVEC PRÊTS DU CRÉDIT FONCIER
1167F le M2, appartements de 2 à 4 pièces, cuisines
entièrement meublées, moquette dans ttes les pièces
visite de l'appartement modèle le dimanche et tous
les jours (sauf jeudi) de 13 h 30 à 19 h

CENTRE COMMERCIAL
surface totale divisible de 750 M2
10 à 15 magasins tous commerces

30, RUE N.-D.
DES VICTOIRES

SOCIETE
RIVAUD

PARIS 2^e
488-38-05 et 47-78

PUBLIPRESS

ENTREPRISE DE PARCS & JARDINS

Création et Entretien

Vente et plantation de tous végétaux

Claude FOURNIER

28, rue du Petit-Mennecy - MENNECY

Téléphone 215

REVUES D'INFORMATIONS
MUNICIPALES DE MENNECY

PARIS-DISTRICT
Numéro spécial : 2 F — Mai 1967

Directeur de la Publication :
René DUBAIL

Reproduction interdite

REDACTION — DOCUMENTATION — DIFFUSION
Mairie de Mennecy

Edition — Publicité

**"LES ÉDITIONS
MUNICIPALES"**

(S.A.R.L.)

Siège social :

38, rue Croix-des-Petits-Champs
PARIS (1^{er}) Tél. : CEN. 06-87

IMPRIMERIE
COOPERATIVE
CHEVILLON
— S E N S —
TEL. 8-87 ET 16-85

2^e trimestre 1967 - Dépôt légal n° 898

ENTREPOTS DE MENNECY

Combustibles solides, liquides, gazeux
MAZOUT Livraison par camions-citernes
munis de volu-compteurs

Etablissements

Judith

Bureaux : 6, rue du Four-à-Chaux

Chantiers : Rue du Four-à-Chaux
et rue de la République

Téléphone : 29 et 154 MENNECY (Essonne)

- SOMMAIRE -

	Pages
Editorial	2
Notre nouvelle caserne de gendarmerie	3
En parcourant nos rues	4
La terre où reposent nos pères	5
Les Sapeurs-Pompiers	6
En feuilletant le passé de Mennecy	7
Un sujet de gloire de Mennecy : sa porcelaine	10
Du côté de nos scolaires	13
Plan de Mennecy	14
Vacances de neige	17
Le déjeuner de nos enfants	19
Création d'une Maison des Associations	20
Chronique des Anciens	21
Echos du Marais communal	22
Renseignements utiles	27
Horaires d'été S.N.C.F. et Cars	28

MENNECY-PNEUS

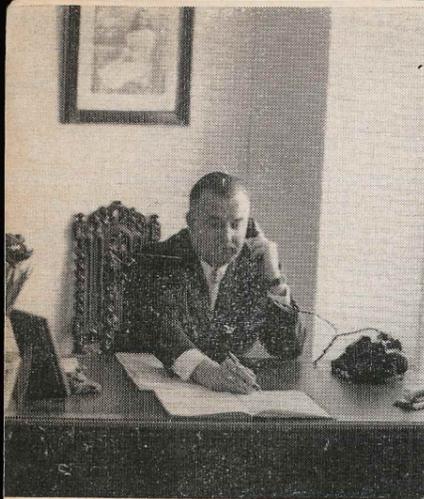
(M. ENFISSI, Directeur-Propriétaire)

VENTE DE PNEUS RECHAPPES ET D'OCCASION
STOCK IMPORTANT

VENTE GROS ET DETAIL

ECHANGE STANDARD
SPECIALISTE DU PNEU AGRAIRE

1, RUE DE PARIS — MENNECY — (PASSAGE A NIVEAU) — Téléphone : 67



EDITORIAL

par **M. Jean-Jacques ROBERT**

Maire de Mennecy

Président de l'Association des Maires du Canton
de Corbeil - Essonnes Sud

Trésorier de l'Association des Maires du Département de l'Essonne

Mes Chers Concitoyens,

Nous étions 2 500 habitants quand, il y a deux ans, vous avez élu votre nouveau Conseil Municipal. Nous sommes aujourd'hui 4 000, fin 1968 nous serons près de 5 000.

Je voudrais, tant pour vous, nos anciens concitoyens, que pour vous, nos nouveaux administrés, à qui je souhaite la bienvenue dans notre Cité, faire le bilan de notre action :

DANS LE DOMAINE DES BATIMENTS COMMUNAUX :

L'Hôtel de Ville a été surélevé d'un étage pour l'appartement du Secrétaire Général. Les bureaux, les salles de commissions ont été aménagés en style moderne. Pour éviter au public des déplacements, des guichets sont réservés à jours fixes, à la Caisse d'Épargne, à la Perception, aux Contributions Directes, aux Services Sociaux des Allocations Familiales.

La Gendarmerie occupe maintenant une caserne spécialement édifée avenue de Villeroy. Au carrefour de deux axes routiers régionaux importants. Dans des locaux fonctionnels, elle reçoit les moyens de parfaire son efficacité.

L'École des Garçons avait 250 m² de sous-sols qui servaient de garage. Ils ont été transformés pour le fonctionnement du restaurant municipal scolaire d'une capacité de 200 couverts, grâce à un équipement ultra-moderne.

La Maison des Associations et de la Culture a été achetée en 1966 pour servir par moitié à l'entrepôt du matériel de la voirie et aux activités des sections Jeunes, Anciens, Garderie scolaire, Sociétés locales qui ont accès à la salle de jeux et aux cinq pièces de réunions et de travail.

À l'École des Filles et à la Maternelle, nous avons installé le chauffage central pour tout l'immeuble, avec des améliorations considérables dans le confort des appartements de fonctions.

Le Cimetière devait être agrandi. Nous avons terrassé un terrain proche qui appartenait à la Commune et acquis 1 000 m voisins, permettant ainsi pour bien des années, à nos morts de reposer au cœur du pays.

DANS LE DOMAINE DE LA VOIRIE :

La quatrième tranche d'assainissement des rues de Milly, de l'Arcade, de la Fontaine, Jean-Jaurès (après le passage à niveau), est terminée. La cinquième tranche se poursuit cette année par les rues de la République, du Four-à-Chaux, Canoville, Jean-Jaurès (depuis rue Canoville), du Parc. Il est à noter que la rue Emile-Mignon a été faite avec notre sympathique voisine, la Commune d'Ormoiy.

L'éclairage public, qui est allumé toute la nuit, a été amélioré par le doublement des points lumineux dans les rues Jean-Jaurès, des Châtries, du Parc, des Ecoles, route de Chevannes.

Le Stade municipal, de plus en plus fréquenté, accessible tous les jours, a été pourvu d'un éclairage pour l'entraînement, d'un embryon de terrain d'athlétisme et d'un terrain mixte rugby-football.

DANS LE DOMAINE DES SERVICES PUBLICS COMMUNAUX :

L'enlèvement des ordures ménagères a été concédé à une entreprise qui l'effectue dans des conditions de rapidité et d'hygiène supérieures aux moyens modestes dont nous disposions.

La distribution de l'eau était de première urgence, car un château d'eau de 300 m³ presque trentenaire, ne satisfaisait plus. Le forage est terminé, et la construction d'un nouveau réservoir de 2 000 m³ est en adjudication.

Le Corps de Sapeurs-Pompiers sera enfin doté d'une ambulance de secours pour les asphyxiés.

DANS LE DOMAINE DES ACTIVITES LOCALES :

Les Anciens ont suivi avec régularité les séances gratuites de cinéma et les promenades touristiques en cars.

Les enfants ont eu leur sortie trimestrielle et leur voyage annuel, sans oublier l'Arbre de Noël avec goûter et spectacle. Vingt d'entre eux sont allés gracieusement en vacances de neige pour Noël à Saint-Sorlin-d'Arves.

La garderie des enfants des écoles ouverte à chaque vacance (sur le Stade et la Maison des Associations et de la Culture) fonctionne avec régularité, permettant ainsi aux parents de travailler en toute tranquillité.

Le bail du marais communal a été renouvelé, les lieux nettoyés, la rivière réempoisonnée, pour attirer les pêcheurs de plus en plus nombreux.

La bibliothèque prend chaque jour plus d'importance, tant par les nombreux volumes que par les fidèles lecteurs.

Vous retrouverez tout au long de ces pages, présentée par chacun des membres du Conseil, l'explication détaillée de ces réalisations dont l'incidence financière s'est traduite sur le budget 1967 par une augmentation de 7,08 % du nombre des centimes additionnels.

Pour ce qui est de l'avenir, nous mettons au point :

— la construction d'un nouveau Groupe Scolaire, de 4 classes maternelles, qui doit ouvrir en septembre, et d'une deuxième tranche de 13 classes primaires, pour l'année suivante,

— l'éclairage de l'avenue de Villeroy à l'automne,

— la sixième tranche d'assainissement du Petit-Mennecy,

— la construction d'un gymnase de 600 m²,

— la fin des travaux de changement de tension,

— l'illumination des portes de Paris,

— la possibilité d'existence d'une chasse communale.

La lecture de ce bulletin terminée, vous aurez constaté que votre Conseil est une équipe dévouée qui a pris l'habitude de travailler en commun pour vous. Notre ambition n'est pas seulement que nous ayons un cadre de vie agréable et humain, mais aussi de vous demander d'y contribuer. Nous voulons vous faire partager l'intérêt passionné que nous apportons pour mener à bien la tâche délicate que vous nous avez confiée.



Notre Nouvelle Caserne de Gendarmerie

par **Maurice LEGRAND**,
Conseiller Municipal

Après des lenteurs qui n'ont pas été toutes administratives, cependant indépendantes de la direction des affaires communales, l'adjudication de la construction de la nouvelle caserne de Gendarmerie édifée avenue de Villeroy, a pu être faite le 30 juin 1965 et l'entreprise MOUREAU, de DRAVEIL, a engagé les travaux aussitôt et les a poursuivis diligemment, respectant le calendrier imposé, le devançant même : il faut dire que les acomptes demandés par le constructeur lui étaient réglés immédiatement grâce à l'aisance de la trésorerie communale, et cela a été un élément déterminant pour l'avancement rapide des travaux qui ont été bien exécutés.

Les membres spécialisés de la Commission des Travaux se rendaient presque toutes les semaines aux rendez-vous de chantier, c'est pourquoi ils ont pu suivre et apprécier la bonne marche de la construction.

La réception provisoire a été faite le 14 février 1967 et depuis le 8 mars, l'occupation de la nouvelle caserne est effective.

La photographie de l'immeuble qui paraît ici contre donne une idée de son importance et de son style moderne, des bureaux vastes et clairs occupent le rez-de-chaussée avec les chambres de sûreté, les magasins et un magnifique logement, sept autres appartements clairs, aérés avec des vues sur de beaux horizons composent les 1^{er} et second étages.

En sous-sol : garages et chaufferie ; derrière, un grand terrain pouvant être utilisé en jardins et offrant des possibilités d'agrandissement de la caserne si l'effectif de la Brigade venait à être augmenté.

La situation géographique de la caserne est très bonne,



construite à flanc de coteau à l'extrémité ouest de la commune et placée dans un cadre de verdure face au parc de Villeroy, elle est la voisine de la Cité de l'Aviation Civile et a comme toile de fond le cœur de MENNECY dominé par son fier clocher.

Notre Brigade dont l'activité est intense, a maintenant les locaux qui sont dignes d'elle et aux dures heures qu'elle consacre à sa mission, succèdent, à présent, de façon fort heureuse dans la douceur d'un foyer confortable, les moments de repos qui lui sont salutaires.



En parcourant nos rues...

par André VIOLETTE,
Conseiller Municipal

Nos rues occasionnent beaucoup de soucis, de travail et de dépenses pour les maintenir en état de propreté constante afin de les rendre plus accueillantes, plus praticables.

Le service municipal qui assure l'entretien de toutes nos avenues, rues, routes, places et chemins, est le service de la voirie. Il comprend ceux qui ont la tâche ingrate de les balayer, de les nettoyer, de les piocher et de les déglacer l'hiver : ce sont nos cantonniers qui, par leurs efforts et leurs peines, donnent à nos voies cet aspect de netteté que nous connaissons.

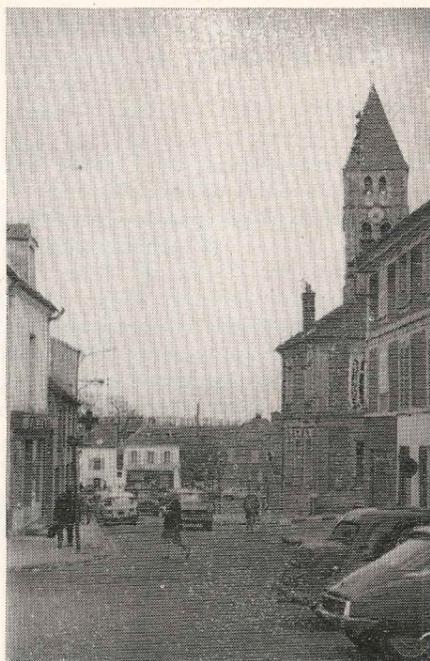
A l'échelon du Conseil municipal, c'est la Commission de la voirie qui a la lourde charge de gérer, d'organiser, de prévoir et de réaliser l'ordonnance de nos rues, sa compétence s'étend à tous les problèmes que posent les chaussées, les trottoirs, les bordures de caniveaux, les plantations, l'éclairage public, l'assainissement (égouts), la circulation, la signalisation, et le gros entretien des installations ou aménagements y afférents, goudronnages, réalisation de travaux, surveillance de ceux-ci et contacts avec les entreprises et les services départementaux des Ponts et Chaussées.

Toutes les réalisations qui ont été faites dans le domaine de la voirie depuis quelques années ont fait l'objet de nombreuses séances de travail de la Commission de la voirie qui a pu présenter au Conseil municipal des projets soigneusement étudiés qui avaient reçu au préalable l'accord de la Commission des Finances.

Il y a à peine dix ans, MENNECY avait un tout autre aspect ; l'avenue du Général-Leclerc possédait encore ses grands tilleuls et ses trottoirs ravinés par les orages, la place de la Croix-Boissée était dans le même état, la rue des Châtrées était un chemin empierré, la rue Jean-Jaurès aussi, et bien d'autres voies avaient besoin d'une réfection et d'une amélioration. Maintenant, la rue du Général-Leclerc, la place de la Croix-Boissée ont reçu d'autres plantations, le sol des trottoirs a été goudronné et sablé de rose. Toutes nos rues sont maintenant goudronnées et bien des trottoirs également (rues de Milly et de la Sablière), la rue des Châtrées a été élargie en sa partie basse et donne un aspect accueillant à nos H. L. M. municipaux, la rue du Rû a été améliorée et le vieux lavoir comblé pour faire place à un petit jardin, la place de la Croix-Champêtre a été également revue, un massif de fleurs l'égaie à la belle saison.

En accord avec le Service des Ponts et Chaussées, nous donnons à la Route Nationale 191, devant le Stade, un aspect ordonné afin que les usagers de cette route puissent retirer une bonne impression de notre cité. Le carrefour à l'angle de la rue du Petit-Mennecy vient d'être aménagé d'une façon agréable et très utile par les Ponts et Chaussées. L'éclairage public qui était vieux d'une trentaine d'années a été refait en 1959, à ce moment quelques voies avaient été éclairées par lampes fluorescentes, depuis, suivant les moyens financiers, ce mode d'éclairage a été étendu à bien des rues, et des améliorations ont été apportées ou vont être apportées (rue Jean-Jaurès). Il faut maintenant envisager l'éclairage de l'Avenue de Villeroy qui dessert nos H. L. M., la Cité de l'Aviation Civile et la nouvelle caserne de Gendarmerie. Pour être utile à nombre de nos habitants, le fonctionnement de l'éclairage public est assuré toute la nuit depuis un certain temps.

La plus grosse affaire a été et est encore la réalisation de notre réseau d'assainissement. Présentement, bien des rues sont pourvues de collecteurs, les travaux se terminent rue Jean-Jaurès dans sa partie basse et dans la rue Emile-Mignon. Les rues du Four-à-Chaux et de la République ont vu l'ouverture du chantier. Ensuite ce sera le tour de la rue Canoville, de la rue Jean-Jaurès dans son ensemble et de la rue du Parc.



La rue principale.

(Photo « Les Editions Municipales ».)

Il faut constater, hélas, que cela ne va pas sans mal. Les travaux donnant par incidence, des chaussées défoncées, des trottoirs aplatis, des rues boueuses et chaoteuses, alors, il faut intervenir énergiquement auprès des responsables qui, souvent, se font tirer l'oreille pour remettre les choses en état. Un trottoir défoncé, une bordure aplatie, une tranchée mal rebouchée, occasionnent des gênes désagréables pour les usagers, mais en outre, leur réfection affecte le budget communal qui est le budget de tous les citoyens. C'est pourquoi la chasse doit être faite à tous les contrevenants et notamment les camions qui montent sur les trottoirs et les véhicules de toutes sortes qui ne respectent pas les règlements de circulation.

Pour ce qui est de la circulation, nous avons été amenés à revoir la signalisation à l'intérieur de l'agglomération, les voitures étant de plus en plus nombreuses. Une simplification

MILLY Pressing

7, rue de Milly - MENNECY - Téléphone 28

NETTOYAGE - TEINTURERIE
SERVICE DEUIL SOUS 48 HEURES
VETEMENTS LIVRES SOUS HOUSSES

TOUJOURS A VOTRE SERVICE

a été apportée en ce qui concerne le stationnement. D'abord, toutes nos voies sont soumises à la réglementation alternée en vigueur dans toute la France, de plus des parcs de stationnement ont été aménagés, place de la Croix-Boissée, place de la Mairie, place de l'Eglise, place de la Gare et devant le Stade. Nous faisons appel, encore une fois, à la bonne volonté de tous pour collaborer à maintenir la bonne ordonnance du stationnement et de la circulation dans la localité.

Notre patrimoine vicinal vient de s'enrichir d'une nouvelle voie qui reliera dès la fin des travaux de construction des immeubles du Domaine de Bel Air, la rue Canoville et la rue Jean-Jaurès, à travers ce qui était autrefois les vignes et le bois Chapet.

Il reste, certes, beaucoup à faire ; nous allons continuer, progressivement, dans l'intérêt commun, avec nos moyens habituels. Nos chemins vicinaux ont été quelque peu délaissés au profit de nos rues, mais, dès que possible, nous entreprendrons le revêtement de la route de Melun dans son ensemble. Le chemin Herbeux qui a été malmené pendant la construction de la Cité de « LA CORBILLASSE » sera refait après la réali-

sation du projet de construction du Groupe scolaire de « LA JEANNOTTE ». Le chemin du Clos-Renault verra sa modernisation lors de la réalisation de l'ensemble pavillonnaire de « LA JEANNOTTE ».

Le Conseil municipal et son émanation directe, la Commission de voirie, ont à cœur de donner à notre Cité par la bonne présentation de ses artères, un caractère plaisant et accueillant, des plantations de rosiers et d'autres fleurs vont, à la belle saison, orner nos carrefours et jardins. Aussi, souhaitons-nous que les riverains fassent un effort pour embellir leurs maisons ; on ne peut évidemment obliger les gens à faire le ravalement de leurs immeubles, cela coûterait trop cher, mais nous pensons qu'un peu de peinture, là où il y en a besoin serait du plus bel effet. Il est des rues qui ont un aspect triste, ce n'est pas la faute de la Municipalité, car on peut constater que les trottoirs et chaussées sont en bon état, mais plutôt celle des habitants qui n'apportent pas à leurs demeures les soins désirables.

Nous demandons, à tous nos concitoyens, de participer suivant leurs moyens, à rendre notre ville pimpante, fleurie et jolie.

La terre où reposent nos pères...

par André VIOLETTE

Conseiller Municipal

Il est une partie du territoire de notre commune, un lieu de respect et de recueillement où dorment de leur dernier sommeil ceux que nous avons tendrement aimés et ceux que nous avons beaucoup estimés, parmi eux des personnages que nous avons bien connus et d'autres qui avant nous ont animé nos rues et nos maisons. Ce lieu est notre cimetière communal. On a commencé à y inhumer les défunts de la commune vers 1804 afin de remplacer progressivement l'ancien cimetière qui se trouvait autour de l'Eglise et qui a été supprimé aux alentours de 1840. Pendant 163 ans notre actuel cimetière a pu recueillir les sépultures de nos concitoyens, mais depuis ces dernières années les places devenant rares il a fallu envisager la réalisation d'un nouveau cimetière, et cela surtout en prévision de l'apport de populations nouvelles.

Le précédent Conseil municipal avait envisagé sa création sur la route de Melun et un terrain avait été acquis à cette intention. Le Conseil municipal actuel et surtout son Maire, M. Jean-Jacques ROBERT, ont pensé pouvoir utiliser le terrain voisin appartenant à la commune, pour agrandir notre cimetière actuel. Des études furent faites ainsi que des sondages, les Commissions se penchèrent sur le problème, et à l'unanimité le Conseil se prononça pour l'agrandissement en ne donnant pas suite au projet de la Route de Melun. Avec le concours de MM. JAQUETTE, Ingénieur des Ponts et Chaussées, DUJEU, Géomètre et de l'Entreprise des Travaux Routiers, l'emplacement fut délimité et borné, nivelé, épierré et le mur de séparation démonté. En enclave existait une parcelle appartenant à M. et Mme FRENARD Maurice qui ont eu l'aimable obligeance de céder ce terrain à la commune, ce qui permit de faire une réalisation plus spacieuse, portant à 3249 mètres carrés l'extension qui, avec les 5083 mètres carrés du cimetière actuel, nous donnent une surface totale de 8332 mètres carrés.

Le premier travail qui y fut fait a été la construction du mur de clôture afin de réserver à ce lieu tous les égards qui lui sont dus. Ensuite un plan de répartition de 493 emplace-

ments a été établi, ce qui va nous permettre d'attribuer dans un avenir proche les places demandées. Après les travaux d'aménagement. Il va falloir déplacer l'abri qui se trouve à l'entrée afin de permettre le tracé d'allées nouvelles. Peut-être par la suite allons-nous modifier cette entrée, nous pensons pouvoir en déplaçant la porte et le mur pratiquer un espace libre au centre duquel nous transporterions le Monument aux Soldats Morts pour la France avec une disposition symétrique des allées principales de part et d'autre, agrémenté d'un parterre fleuri. Il est prévu également la construction d'un mur de soutènement au bas du talus, côté propriété de M. Maurice FRENARD avec plantation d'arbustes vivaces. Des caveaux provisoires et un ossuaire seront faits en temps opportun.

Mais nous ne négligeons pas pour autant la partie ancienne, actuellement nous procédons à la réfection des murs de clôture, nous allons canaliser les eaux de pluie qui occasionnent des dégâts, en les évacuant vers le réseau d'assainissement.

Le gardiennage est assuré maintenant d'une façon permanente et l'entretien y est fait régulièrement par l'employé préposé à ce travail. Le creusement des fosses est effectué par les marbriers qui ont l'habitude des travaux de sépulture.

Nous sommes touchés de voir que bien des familles prennent soin des tombes de leurs chers disparus et nous les en remercions. Dans le courant de l'hiver nous avons été obligés de prendre une mesure concernant l'enlèvement des plantes abandonnées, qui, gelées et renversées par le vent, gisaient bien souvent hors des pierres tombales. Quelques personnes ont été choquées de cela, mais que l'on sache bien que cette décision n'a été prise que dans le seul but de conserver, même en hiver, un aspect de dignité à ce lieu de respect.

Le Conseil municipal a pensé en donnant cette extension à notre Cimetière, satisfaire la plupart de nos Concitoyens qui n'auraient pas aimé avoir une sépulture éloignée de celle de leurs proches parents.

SERRURERIE - FERRONNERIE
CHARPENTE METALLIQUE
FERMETURES ET CLOTURES METALLIQUES

André VIOLETTE

6, rue Général-Leclerc - MENNECY - Tél. 108

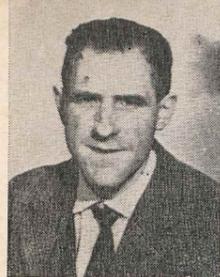
MAUDRY Frères & Cie S. A.

Chauffage - Ventilation - Conditionnement d'air
Brûleurs à Mazout

SERVICE ENTRETIEN APRES-VENTE

18, rue Notre-Dame, CORBEIL (91) - ☎ 496-01-25

Succursale : 8, rue Luisant, MONTHLERY - ☎ 92



Le Service de Sécurité et de Secours Les Sapeurs-Pompiers

par le Capitaine René DHONT,
Conseiller Municipal



Le garage des matériels.

Le Corps de Sapeurs-Pompiers de MENNECY fut dirigé autrefois, sans pour autant remonter dans le temps, par le Capitaine VIOLETTE, et ensuite par le Lieutenant CUMANT. Ces deux hommes ont su donner à la formation le sérieux qui la caractérise, poursuivi depuis par l'actuel chef de Corps, le Capitaine DHONT, aidé par les moyens modernes mis à sa disposition et par la bonne volonté de ses hommes.

L'effectif légal porté à 26 hommes par décision préfectorale du 6 février 1967, n'est pas atteint, l'effectif réel est de 21 hommes se composant comme suit : 15 sapeurs dont les deux tiers sont première classe, 2 caporaux-chefs, 1 sergent-chef, 1 adjudant-chef, 1 capitaine commandant la Compagnie assisté du sous-lieutenant médecin LEON.

Parmi ceux-ci il faut distinguer les brevetés en secourisme et réanimation : 10 sont brevetés secouristes de la Protection Civile dont 8 avec spécialisation réanimation. Ces 10 hommes, sous la direction du Capitaine DHONT assisté, plus encore en ce domaine, par le sous-lieutenant LEON, sont aptes à toutes les opérations afférentes à ces spécialisations et ont obtenu de très bons résultats aux examens sanctionnant les brevets, notamment en 1966.

Des cours leur ont été donnés, soit au centre principal de CORBEIL-ESSONNES par le Capitaine MENUT, le Capitaine-médecin KRIEFF et le sous-lieutenant ASSAYA, soit au corps de MENNECY par le Capitaine DHONT et le sous-lieutenant-médecin LEON.

Une équipe de garde est prête à toute intervention dans la commune et les départs sont toujours très rapides, étant donné la présence permanente d'au moins 10 hommes travaillant à MENNECY, sans compter les factionnaires se trouvant dans la localité à mi-temps.

L'instruction est pratiquée par une manœuvre mensuelle, et par des cours ou travaux d'entretien au poste, fréquents ; le sport est aussi pratiqué par les Sapeurs-Pompiers soit au Club local par certains, soit en participant, pour le plus grand nombre, aux épreuves du Service Départemental B.S.P. ou parcours sportif du Sapeur-Pompier, ou cross-country ; de très bons résultats ont été obtenus en 1966 et le Sapeur BOUARD, 17 ans, se classait second du département de Seine-et-Oise dans le parcours sportif.

Le matériel consiste en trois véhicules : un premier secours DELAHAYE en parfait état, un fourgon-pompe-tonne BERLIET neuf, et une échelle de 20 mètres sur porteur LAFFLY en parfait état. Ces trois véhicules sont équipés pour tracter les 2 moto-pompes du Corps, une GUINARD 30 m³ et une autre 30 m³ plus ancienne, enfant du Corps si l'on peut dire, puisqu'elle a été entièrement reconstruite par lui.

Le Corps de MENNECY dispose ainsi d'une puissance de refoulement de 60 + 60 + 30 + 30 = 180 m³ à l'heure, ce qui peut permettre de mettre en manœuvre 6 grosses lances ou 12 petites lances. Une petite électropompe de 3 m³ existe également, elle peut être mise éventuellement à la disposition des particuliers, à condition de pouvoir l'alimenter en courant 220 v. ou 380 v. triphasé.

Il existe 1.200 mètres de tuyaux de 70 millimètres de diamètre, 400 mètres en 45 millimètres de diamètre, 15 mètres en 100/110 millimètres de diamètre, tous ces tuyaux sont à paroi interne lisse et sont à l'état neuf, auxquels viendront s'ajouter 300 mètres en 70 millimètres de diamètre, acquis au titre des commandes groupées et qui sont attendus.

Le fourgon-pompe-tonne BERLIET pourrait à lui seul refouler 60 m³ d'eau à l'heure à plus de 2 kilomètres dans des conditions normales de pression aux lances ; aux essais il a satisfait à 30 kg/cm² de pression.

Parlons maintenant du Réseau d'incendie : Le réseau d'adduction d'eau sur lequel sont piqués les bouches et poteaux d'incendie est en constante extension, l'implantation de nouveaux poteaux de 100 millimètres l'est également et les projets d'avenir laissent augurer une distribution parfaite des points d'eau-incendie dans la Commune et de distribution d'eau en général.

Après cet exposé technique du Service, il convient d'ajouter les diverses activités ou opérations annexes qui concernent les destructions d'insectes dangereux (frelons, guêpes, etc...), les sauvetages d'animaux, les épauements de caves et dégagements de toutes sortes (routes, cours d'eau). A ces opérations difficiles très souvent, les Sapeurs-Pompiers disposent de matériels spéciaux qui leur permettent de mener à bien ces diverses opérations.

Dans tous les cas, les secours des Sapeurs-Pompiers sont gratuits.

Chaque année, au cours des journées du feu en Mai, des conférences sont organisées afin de diffuser les mesures de prévention susceptibles d'aider nos concitoyens dans leur vie de tous les jours en réduisant les risques de toutes sortes, depuis les Ecoles, les Familles, les Industries, les Exploitations Agricoles, les Artisans de notre Ville.

Nous pouvons penser que notre Service d'Incendie aura une progression constante en raison de l'augmentation de l'effectif qui va croissant.

Un nouveau service est à l'étude pour parfaire encore l'efficacité du Corps et ceci pour la plus grande sécurité de tous.

Un conseil utile doit être donné :

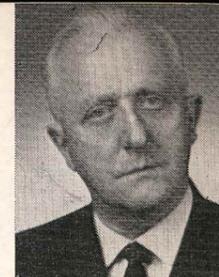
Comment appeler les Sapeurs-Pompiers : Un avertisseur public est situé à gauche de la porte d'entrée de la Mairie. Après avoir déclenché la sirène, attendez l'arrivée des premiers sapeurs, près de l'avertisseur, ou, si vous êtes trop éloigné de la Mairie, téléphonez le jour en appelant le 59 (Mairie), le 19 (Gendarmerie) et le samedi et le dimanche le 174 (au domicile du chef de Corps), la nuit, appelez : le 59, le 19 ou le 174. Donnez calmement les indications relatives au sinistre, en situant bien le lieu et la nature, vous ferez ainsi gagner de précieuses minutes à vos Sapeurs-Pompiers.

En feuilletant le passé de Mennecey

par Joseph JUDITH, Maire-adjoint

HISTORIQUE DE VILLEROY

d'après l'ouvrage de M. Aymé DARBLAY, édité en 1901, chez Alphonse PICARD et Fils et suivant l'aimable autorisation donnée par ses fils, MM. Robert et Rodolphe DARBLAY.



S'il vous est parlé, par ailleurs, de la Porcelainerie de MENNECY, il est intéressant, pour la connaissance du lieu où elle fonctionna, de donner des renseignements précis sur cette propriété chargée d'histoire.

Voici en quels termes M. Aymé DARBLAY nous la décrit :

Du nom de VILLEROY porté par dix générations d'hommes d'Etat ou d'Epée qui furent secrétaires d'Etat, Ambassadeurs, Ducs et Pairs sous les VALOIS ou les BOURBONS, du château où furent reçus HENRI IV, LOUIS XIII, LOUIS XIV et LOUIS XV, des dépendances qui ont compté entre autres curiosités cette fabrique de porcelaine de MENNECY, rivale des manufactures royales, du parc orné d'arbres séculaires, de bronzes, de marbres, de bassins et d'eaux jaillissantes, du domaine particulier qui s'étendait sur mille arpents de terres et bois de la Seigneurie devenue Duché, qui comptait vingt terres nobles réparties sur douze paroisses et nous ne parlons pas là des autres domaines en dehors d'ALINCOURT, de VIZILLES et des somptueux hôtels de PARIS et de LYON, que reste-t-il après un siècle

Les privilèges de l'engagiste du Comté de CORBEIL ont disparu dans la nuit du 4 août 1789, moins de cinq ans avant que leur dernier titulaire, Gabriel de NEUFVILLE-VILLEROY montât sur l'échafaud révolutionnaire, toutes les fermes du domaine : LA VERVILLE, MALVOISINE, ORMOY, VILLABE, etc..., ont été détachées de VILLEROY, les murs du parc n'enferment plus qu'à demi quelques vieux arbres, derniers témoins des splendeurs d'antan. Les seules dépendances de l'ancien château qui subsistaient au lendemain de la plus récente acquisition, en 1890, étaient deux corps de bâtiments quasi en ruines, attribués au fermier ou au régisseur, sans compter un troisième parallèlement plus à l'ouest, qui s'effondrait complètement. Doves, orangeries, cours d'honneur avec leurs pavillons et leurs grilles ont disparu sans laisser plus de vestiges que la fabrique de pâte tendre, dont les charmants échantillons, seuls, ont survécu chez les collectionneurs. Enfin, le château même a été si complètement détruit qu'il ne restait aucune trace apparente de ses fondations ; un simple pli de terrain, vestige du chemin qu'avaient suivi les matériaux les plus lourds de la démolition, en trahissait seul l'ancien emplacement et cela cent ans après que les neveux du dernier Duc de VILLEROY ont livré aux enchères leur beau patrimoine.

Mais s'il ne reste que des souvenirs, il nous a paru intéressant de les rassembler et, sans avoir la prétention d'apporter ici beaucoup d'inédit, nous venons simplement exposer ce que nous ont appris les documents de diffé-

rente nature, monuments, titres de propriété, manuscrits, livres, estampes et plans rencontrés un peu partout. Donnons d'abord la parole à l'Abbé LEBEUF, le minutieux historien du diocèse de PARIS : « Il n'y a aucun lieu de douter que la raison pour laquelle ce hameau de la paroisse de MENNECY, a eu le nom de VILLEROY, ne soit parce que ce fut une terre que l'on conserva au domaine au commencement de la troisième race, lorsque FONTENAY qui y est contigu, fut dévolu au Vicomté de CORBEIL... aussi crois-je pouvoir conjecturer de là, que ce lieu a été le GODDINGA VILLA où les moines de SAINT-DENIS vinrent trouver CHARLEMAGNE au mois d'octobre (l'indication de l'année est restée en blanc dans l'ouvrage de LEBEUF) pour obtenir un diplôme en faveur de leur Monastère, car il est certain qu'un des fiefs relevant de VILLEROY et situé vers FONTENET s'appeloit encore le fief de la GODE, il y a deux cents ans. Il est assez naturel que dans le langage français qui tend toujours à abrégé les mots latins ou latinisés, de GODDINGA on ait fait GODE.

Le premier vestige qu'on en trouve à la Chambre des Comptes est de l'an 1364. On y lit que le Roy donna à Raymond de MAREUIL le château de VILLEROY, et que ce Raymond de MAREUIL le transporta le 19 avril 1364 au Roy ou Prince de Galles, fils du Roy d'ANGLETERRE... Dans le milieu du siècle suivant, en conséquence de la jouissance qu'avoit eu le Prince de Galles de cette Seigneurie, un fief assis à VILLEROY, en avoit eu le nom de « COURTIL AUX GALLOIS ».

On ignore à quelle date précise VILLEROY revint en des mains françaises, ce fut sans doute à une époque voisine du retour de CHARLES VII dans sa capitale. Il reste là en tout cas, une large lacune dans l'histoire de VILLEROY, car après cette mainmise de l'Etranger sur le Domaine, les noms de ses divers possesseurs restent inconnus jusqu'à la fin du 15^e siècle.

L'Abbé LEBEUF et M. Camille SARAZIN, auteur d'un intéressant « Essai historique sur Hallincourt et ses archives », nous font tous deux connaître Jean LE GENDRE comme le premier d'une longue liste que, seule, la guillotine interrompra, car pendant trois siècles VILLEROY se transmettra par héritage.

Nous donnerons, dans le prochain numéro du bulletin municipal, une description du château tel qu'il existait en 1625.

Je tiens à remercier vivement M. DUBOIS du CHESNAY, qui a bien voulu me prêter pendant une longue période l'ouvrage de M. Aymé DARBLAY où j'ai puisé cette intéressante documentation.

TRANSPORTS - DEMENAGEMENTS
dans toute la France et à l'étranger

maurice LEBLANC

55, rue J.-Jaurès, MENNECY (91)

TELEPHONE 116

— DEVIS GRATUIT SUR DEMANDE —

Fonderie de Bronze d'Aluminium

**RENÉ
LEVESQUE**

39-41, RUE DE LA FONTAINE - MENNECY

Téléphone 64

CORBIENIL
MOBILIER

MEUBLES

Décoration
Appareils Ménagers

Magasin n° 1
Place du Marché
CORBEIL

Magasin n° 2
9, Rue de Paris
(Angle rue Feray)
ESSONNES

2 grands à votre
2 magasins service!

3000 m² d'exposition

On feuilletant le passé de Mennecey...

par Joseph JUDITH, Maire-adjoint

Acte de braconnage inséré dans le Registre des délibérations du Conseil Général de la Commune de Mennecey

Ce jourd'hui septidi de la 3^e décade de Messidor de l'an 2 de la République Française une et indivisible, se sont présentés vers les quatre heures du matin, au greffe, les citoyens François LECOMTE, garde verdurier AVRIL et Rémy BOULANGER, tous trois de cette commune, commandés la veille pour accompagner le dit François LECOMTE faisant sa ronde de nuit pour tâcher de surprendre les braconniers qui rodoient et chassoient dans le parc de la maison de VILLEROY, lesquels ont déclaré qu'étant partis tous trois du corps de garde sur les dix heures du soir, ils se sont transportés vis-à-vis la grille du parc de VILLEROY donnant du côté de FONTENAY, où ils sont restés en faction jusqu'à deux heures et demie du matin, sans avoir rien vu ni entendu, qu'alors ils ont changé de postes et sont venus se placer vis-à-vis le grand sault de loup en face de LA VERVILLE, qu'à la distance de dix pas du dit sault de loup et avant d'y être arrivés, ils ont entendu tirer un coup de fusil, qu'aussitôt ils se sont glissés le long de la haye et s'étant élevés pour voir par dessus la dite haye, ils ont aperçu deux hommes en vestes et pantalons qu'ils ont soupçonnés vu le peut de jour qu'il faisoit alors, être les deux fils de Nicolas HOUBLOUP, vigneron de cette commune, dont l'un d'eux a franchi le dit Sault de loup. Craignant qu'ils ne fussent pas seuls et ne croyant pas être assez en force pour les arrêter, ils se sont retirés jusqu'à l'encoignure du parc du dit VILLEROY donnant sur MENNECEY. Là ils ont délibéré et sont convenus que le citoyen LECOMTE resteroit en faction tandis qu'ils iroient chercher le Citoyen Maire. Lequel s'étant transporté avec eux à l'habitation du citoyen Nicolas HOUBLOUP père, demanda à ce dernier où étoient ses deux fils, le dit HOUBLOUP lui répondit qu'ils étoient à leur ouvrage chez le citoyen BAUDET, cultivateur en la commune de VILLABBE où ils étoient à faucher. Sur ce, le citoyen Maire se rendit avec les citoyens AVRIL et Rémy BOULANGER à la pelouse du parc de VILLEROY pour voir où étoit porté le citoyen LECOMTE qui étoit resté en faction. A l'instant ils ont aperçus Antoine et Pierre HOUBLOUP armés d'une échelle et de deux fusils à l'aide de laquelle échelle ils les ont vu franchir le saut de loup en face de la route de la Garde, les dits HOUBLOUP les ayant vu, se sont cachés derrière la haye, le long de laquelle le citoyen Maire, AVRIL et Rémy se sont glissés et tapis afin de les surprendre, les dits HOUBLOUP s'étant séparés, l'un (Pierre HOUBLOUP) a traversé la route et s'est **vautré dans le bled** où il a même laissé la susdite échelle, et l'autre (Antoine HOUBLOUP) c'est avancé sur les citoyens sus nommés auxquels s'étoit joint quelques minutes auparavant le citoyen LECOMTE et ce, le fusil armé, et en disant « Sacré nom de D... que font ici ces gens-là, seroit-ce des voleurs ! ». Aussitôt le citoyen STAQUI, Maire, revêtu de son écharpe, s'est montré et lui a répondu : « n'ayez pas peur Antoine, ce ne sont pas des voleurs ». Sur ce le dit Citoyen Maire, connaissant les scélératesses du dit Antoine, n'étant pas lui même armé et ne voulant pas exposer les citoyens qui étoient avec lui, usa en ce moment de prudence et se rendit avec la garde à MENNECEY pour réquérir la force armée à l'effet de faire arrêter les dits braconniers. Y arrivé il fit mander le citoyen BARON, Commandant de la Garde Nationale et fit assembler les Officiers Municipaux aux fins de donner un réquisitoire au dit citoyen BARON pour commander quatre fusiliers à l'effet d'arrêter et de se saisir des dénommés Pierre et Antoine HOUBLOUP fils. La Muni-

cipalité assemblée, le mandat fut livré contre les dits sus-nommés et le citoyen BARON fit son devoir.

Les citoyens STAQUI Maire, Rémy, AVRIL, LECOMTE et les quatre fusiliers se rendirent es domicile du citoyen HOUBLOUP père où étants, le citoyen Maire lui demanda où étoient ses deux fils, le dit HOUBLOUP lui répondit qu'ils étoient repartis, il n'eut pas plutôt lâché la parole qu'ils ont aperçu le citoyen Pierre HOUBLOUP lequel s'est enfui par la porte de la foulerie, dans laquelle foulerie le citoyen Maire étant entré pour le saisir, il ne l'y a pas trouvé après avoir cherché quelque tems dans la dite foulerie et être ensuite passé dans le jardin pour voir s'il n'y étoit pas, le citoyen Maire rentra ne trouvant pas le dit Pierre HOUBLOUP qui pendant cet intervalle s'étoit enfui par la porte de la cour, d'après la déclaration du citoyen LECOMTE qui n'avoit pas pu l'arrêter.

N'ayant pas trouvé les dits Antoine et Pierre HOUBLOUP fils, la Municipalité fit arrêter le citoyen Nicolas HOUBLOUP père comme complice des faits de ses enfans accoutumés à pareil brigandage et pour avoir facilité leur évasion et en avoir imposé en disant qu'ils n'y étoient pas tandis qu'ils y étoient réellement. Le dit HOUBLOUP père, interrogé s'il reconnoissoit l'échelle que le citoyen LECOMTE avoit apporté au greffe pour être la sienne a répondu qu'oui (observons que lors de la visite faite en second lieu chez le citoyen HOUBLOUP père par les citoyens STAQUI Maire, BARON commandant de la Garde Nationale accompagnés des autres citoyens sus-nommés, il a été trouvé chez le dit HOUBLOUP dans la chambre à coucher de son fils Pierre et sur une planche au-dessus du chevet de son lit une carabine entre la baguette et le canon de laquelle il y avait encore **un épi de bled** laquelle carabine chargée de gros plomb et qui a été aussi déposée au dit greffe par le citoyen STAQUI) et de laquelle appartenant à la République, il n'avoit pas encore fait sa déclaration.

Ensuite les citoyens STAQUI Maire, BARON, LECOMTE, AVRIL et Rémy, escortés des 4 fusiliers ci-dessus dénommés se transportèrent avec le citoyen RAFFANEAU secrétaire greffier, chez le citoyen Nicolas HOUBLOUP alors en état d'arrestation, où étants nous demandâmes les clefs des coffres et armoire de ses enfans, à la mère qui, d'après les demandes à elles faites, nous a paru avoir de concert avec son mari, facilité l'évasion des dits braconniers ses fils. Sur la réponse qu'elle nous fit qu'elle n'avoit pas les dites clefs et sur le soupçon que nous conçûmes d'après la connoissance parfaite que nous avions de la méchanceté des dits individus, qu'il pouvoit y avoir comme on en a réellement trouvé, des munitions, nous ouvrîmes les dits coffres et armoire dans l'un desquels coffres dans le grenier au dessus de la chambre du père, nous trouvâmes dans un portefeuille maroquin rouge, un congé de réforme délivré à Pierre HOUBLOUP par l'état major du 104^e régiment d'infanterie dans lequel il servoit alors et en date du 29 septembre 1792 (vieux style) du camp de VALENCIENNES, neuf livres six sols dont neuf francs en argent et le reste en gros sols et enfin deux poires à poudre dont une aux deux tiers pleine de poudre fine et l'autre tout à fait pleine de poudre moyenne, plus un petit sac de papier contenant environ un demi-quarteron de poudre de moyenne grosseur, duquel coffre visite et inspection faites, nous apposâmes les scellés sur la serrure. Après avoir laissé le peu de linges que nous avons

Simone Petit

Coiffure pour Dames

21, rue de la République
MENNECEY Tél. 27



trouvé et avoir séquestré l'argent et la poudre qui y étoient pour les déposer au greffe. Nous sommes ensuite descendus dans une foulerie contiguë à la chambre du père où ayant trouvé une armoire et un coffre appartenant à Antoine HOUBLOUP fils, nous commençâmes par faire la viste de l'armoire où nous avons trouvé plusieurs effets de manque depuis notre seconde visite et que la mère HOUBLOUP leur auroit fait emporter **malgré qu'elle nous eut dit et qu'elle eut juré mille fois ne pas savoir où ils étoient**. Après avoir fermé la dite armoire à clef et l'avoir retirée pour la déposer au greffe, nous apposâmes sur la serrure d'icelle les scellés et nous procédâmes à l'inspection du dit coffre, visite faite d'icelui, nous ne trouvâmes rien qui méritât notre attention, si ce n'est une somme de 75 livres 6 sols en argent que nous déposâmes au greffe après avoir aussi mis les scellés sur le dit coffre.

Ces mesures de sécurité prises, la Municipalité laissa entre les mains du citoyen BARON ci dessus qualifié, un mandat d'arrêt contre les dits Pierre et Antoine HOUBLOUP dans le cas où ils se feroient paraître dans la Commune et arrête que leur signalement sera envoyé à l'Administration pour, par elle, être prises toutes les mesures nécessaires pour les faire arrêter dans le plus bref délai, et ont signé :

STAQUI Maire, AVRIL, LECOMTE, BELLANGER, MARTIN, BARON, J. PATER, RAFFANEAU Secrétaire général provisoire.

Le 14 Nivose an 3, il a été fait lecture d'une lettre des Agents de la division des Services extraordinaires des armées annonçant que les citoyens Antoine et Pierre HOUBLOUP ont été condamnés à servir dans les transports militaires en qualité de charretiers et que le jugement est exécuté.

Nous prions les descendants de cette vieille famille HOUBLOUP qui sont encore nombreux dans notre région, de ne pas se méprendre sur nos intentions qui n'ont voulu jeter aucune ombre sur l'honorabilité de leurs ancêtres.

Nous avons simplement voulu, en reproduisant la relation d'un fait divers de la période révolutionnaire, faire ressortir cette espèce de surchauffe des esprits à l'occasion d'un petit délit de braconnage qui ne justifiait un tel excès de moyens de répression et aussi pour montrer à ceux qui ont connu notre concitoyen Victor HOUBLOUP, récemment décédé, combien l'hérédité peut être influente dans la vie d'un homme.

— PAPERIES —
LECOURSONNOIS

Téléphone 49

MENNECEY (Essonne)

Un sujet de gloire de Mennecey : SA PORCELAINE

par Joseph JUDITH, Maire-adjoint

La très belle revue « A.B.C., le Guide des antiquités », a donné dans son numéro de janvier 1967, l'information suivante :

MONSIEUR LE MAIRE LANCE UN APPEL

« Au cours de l'émission matinale d'EUROPE N° 1: « Bonjour Monsieur le Maire », animée par Pierre « BONTE, le Maire de MENNECY (Essonne) a lancé un appel aux collectionneurs de porcelaines : C'est un comble ! a dit Monsieur le Maire. De 1735 à la Révolution, MENNECY a possédé une manufacture de porcelaines, créée par les ducs de VILLEROY, dont la production était aussi célèbre que celle de SEVRES ou de CHANTILLY. Or la Commune ne détient pas un seul exemplaire de la porcelaine qui a fait sa renommée. Le Conseil Municipal a inscrit il y a trois ans une somme de 1.000 F au budget pour l'achat d'une pièce, si petite soit-elle. Mais malgré toutes nos recherches, cette somme n'a pas encore trouvé emploi.

« Monsieur le Maire de MENNECY lance donc un appel à tous les collectionneurs qui seraient disposés à lui céder un échantillon de la production locale. Les porcelaines de MENNECY se reconnaissent aux initiales « D.V. (duc de VILLEROY) qu'elles portent au verso. »

A la suite de cet appel, comme après l'émission d'EUROPE N° 1, plusieurs détenteurs d'objets de porcelaine de MENNECY se sont fait connaître et ont bien voulu céder à la Commune de petits pots à crème et à fard et des négociations sont actuellement en cours pour l'acquisition d'autres objets.

Nous pensons en réunir une certaine quantité et les exposer dans une vitrine pour que nos concitoyens aient la faveur d'admirer leur qualité et la finesse des coloris qui font que la porcelaine de MENNECY est une des plus cotées et des plus belles du monde entier.

Afin d'éclairer nos concitoyens sur l'histoire de la Porcelainerie de MENNECY, nous nous sommes référés au remarquable ouvrage de Monsieur Aymé DARBLAY, édité par Alphonse PICARD et Fils, de PARIS, après avoir reçu de Messieurs Robert et Rodolphe DARBLAY, ses fils, l'aimable autorisation de reproduire les textes s'y rapportant.

« La célèbre fabrique de porcelaine créée à MENNECY-VILLEROY, le fut sous la protection du duc Louis François de NEUFVILLE de VILLEROY et tout porte à croire que la fabrique de pâte tendre de Ville-roy fut créée et fonctionna exclusivement dans le parc même, à proximité des communs et non loin du château.

« S'il est bien exact que François BARBIN dirigeait dès les premiers jours de l'année 1737 la fabrique de porcelaine, fondée à Villeroy même, son fils, en 1756, était installé dans les dépendances de sa propre habitation, toujours sous la haute protection du Duc, dans le Village, près de l'Eglise paroissiale. Peut-être deux

BOULANGERIE

PÂTISSERIE

A. GOBBÉ

3, rue de Milly - MENNECY - Téléphone 16

« fous fonctionnèrent-ils en même temps dans Villeroy et dans le centre de MENNECY.

« La fabrication de la porcelaine de pâte tendre, imitation si ingénieuse, mais artificielle des porcelaines du Japon, de la Chine et de Saxe, qui étaient exclusivement composées de kaolin, attirait le Roi LOUIS XV, tentait tous les princes du sang et les plus grands seigneurs ; c'est pourquoi il n'y a pas lieu de s'étonner que la fondation dans l'enceinte même du parc de Villeroy, fut un des plus beaux fleurons de la couronne ducale, la manufacture royale n'était pas encore fondée, il n'est pas téméraire de penser que la faveur du Roi dut encourager à ses débuts l'entreprise de Nicolas de NEUFVILLE-VILLEROY, jusqu'au jour où la Marquise de POMPADOUR créa la Société qui s'établit à VINCENNES.

« Les commencements durent être difficiles, il fallait tout d'abord apprendre la fameuse composition secrète de cette pâte à porcelaine et ensuite trouver des tourneurs, des sculpteurs, des ouvriers sachant tra-

vailler et cuire cette pâte, sachant l'enduire de son vernis plombique, des peintres aussi savants qu'habiles dessinateurs qui fussent initiés aux difficultés que présentait l'emploi des couleurs sur cet émail. Evidemment, le duc de VILLEROY dut, pour cela, débaucher quelque contremaître de l'une des fabriques existantes. Nous ne savons d'où venait François BARBIN quand il arriva à Villeroy.

« Trouver alors les matières nécessaires à cette industrie devenait chose aisée. Le beau sable de la colline de MALVOISINE valait celui de FONTAINEBLEAU, d'ailleurs chaque fabrique avait sa pâte spéciale avec ses qualités propres et ses défauts, pour n'en citer qu'un exemple, SAINT-CLOUD n'a jamais pu faire une assiette, sa pâte étant trop sèche.

« L'artiste français qui ne connaissait pas le kaolin, dut montrer un génie particulier d'invention pour arriver avec des matières premières aussi peu appropriées à remplacer les terres du Levant et des pays d'outre-Rhin.

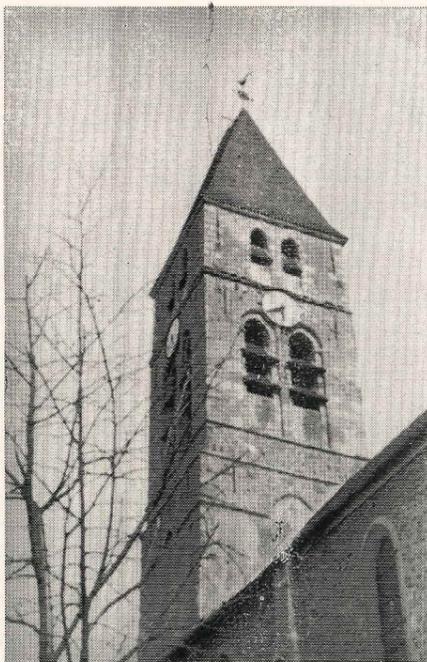
« La pâte la plus générale-ment employée se composait pour cent parties :

— de 22 de nitre fondu,
— de 7,2 de sel marin gris,

— de 3,6 d'alun,
— de 3,6 de soude d'Alicante,
— de 3,6 de gypse de Montmartre,
— de 60 de sable de Fontainebleau.

« Après avoir bien mêlé ces matières, on les faisait fritter, soit sous le four à biscuit, soit dans un four particulier, il était convenable de calciner fortement l'alun et le gypse avant le frittage pour leur enlever leur abondante eau de cristallisation.

« On broyait cette fritte, on la lavait à l'eau bouillante et l'on formait la pâte en lui donnant du corps



L'attier clocher.

(Photo « Les Editions Municipales ».)

CYCLES -- CYCLOMOTEURS

— Dépositaire BUTAGAZ —

C. VIAUX

26, rue de Milly, MENNECY, Tél. 47

ALIMENTATION GENERALE - FRUITS - PRIMEURS

Liqueurs - Vins - Crèmerie - Charcuterie

MAISON BOCQUET

2, rue Général-Pierre - MENNECY - Téléphone 80

Un sujet de gloire de Mennecey

(suite)

« avec de la craie et de la marne calcaire dans les proportions suivantes pour cent parties :

— Fritte précédente 75
— Craie blanche 17
— Marne calcaire du terrain d'Argenteuil .. 8

« On variait la blancheur et la qualité dure de cette pâte en augmentant ou en diminuant la proportion de craie.

« Tous ces matériaux devaient être intimement mêlés et passés au tamis de soie.

« Le vernis qu'on appelait aussi couverte ou émail se composait comme suit pour cent parties :

— Litharge 38
— Sable de Fontainebleau calciné 27
— Silice calcinée 11
— Sous carbonate de potasse 15
— Sous carbonate de soude 9

« Ces matières mêlées et broyées, étaient fondues, sous le four, dans des creusets, pilées et broyées de nouveau une seconde fois. »

(à suivre)

Nous verrons, dans le prochain bulletin, comment les objets étaient façonnés et quelle était la production de la fabrique.



par M. Philippe RABIER,

Conseiller Municipal,

petit-fils du 22^e Maire de Mennecey, depuis la Révolution, ayant exercé le plus long mandat.

Contribution à l'histoire de Villeroy et souhaits

Comme tous les enfants de MENNECY, j'aime notre village si agréablement disposé dans la vallée de l'ES-SONNE. Je sais qu'au 16^e siècle s'y installa une grande famille ; les LEGENDRE de NEUFVILLE. Ils venaient d'être expropriés, déjà dans ce temps-là pour permettre la construction, au LOUVRE, du fameux pavillon du Bord de l'eau. L'indemnité, sans doute copieuse, permit d'acheter le beau terrain appelé « Courtil aux Gallois », qui est devenu le Parc de VILLEROY où vous connaissez et admirez la belle avenue des Tilleuls âgés de 300 ans, et l'immense avenue du Clocher.

Les ducs de VILLEROY étaient sûrement vigoureux et arrivistes. L'un d'eux vécut presque cent ans et fut ministre de quatre rois et deux régents.

A cette époque, on ne connaissait pas les belles écuries de course, les villas à MONTE CARLO, les yachts et les avions personnels. Quand on commandait une compagnie de Mousquetaires, on avait sa fabrique de porcelaine. On en fabriquait dans la rue du Puits-Massé en même temps que dans le parc de VILLEROY, pendant de très longues années. Ce sont des verseuses, des théières, des chocolatières, des pots à lait, des sucriers, des bougeoirs. Les sujets sont toujours très simples : bergers, bergères, oiseaux, etc. Si vous en rencontrez, regardez bien au-dessous, vous devez y lire « D.V. ».

Un de mes arrière-grands-pères, venu de CHEVANNES, cultiva une partie du parc et y planta les premières betteraves qui permirent la mise en route de la Sucrerie de MENNECY, aujourd'hui remplacée par l'usine LECOURSONNOIS.

Ensuite, M. Aymé DARBLAY planta tout le parc.

Je souhaite qu'un jour, un de nos compatriotes, artiste et ingénieur, renoue la tradition des porcelainiers de MENNECY qui travaillaient si finement.

Espérons que l'exposition envisagée par notre Commune, aidera à susciter cette vocation.



concessionnaire

RENAULT

Concessionnaire CORBEIL-ESSONNES :

GRAND GARAGE FERAY

MARCHE NATIONAL
DE L'OCCASION

EXPOSITION PERMANENTE

Téléphone 496-01-44 +

Route de Courcouronnes

En feuilletant le passé de Mennecy...

par Joseph JUDITH, Maire-adjoint

Conséquences de la rigueur de la température au cours de l'hiver 1795-96

Extrait du registre des délibérations du Conseil Général de la Commune de Mennecy

Le 23 Nivôse de l'an 3, sur le rapport des citoyens BLANQUET et Marcel BUARD, gardiens de l'habitation de VILLEROY, les officiers municipaux se sont transportés près du canal dépendant de l'habitation de VILLEROY, où étant, ils ont aperçu qu'il existait une grande quantité de poisson mort, vu que le grand froid a presque tari le dit canal, et qu'un grand nombre de citoyens, depuis plusieurs jours, n'ont cessé de casser la glace du dit canal congelé jusqu'au fond et en enlever le poisson, malgré la plus exacte surveillance et les démarches faites pour l'empêcher.

En conséquence, pour empêcher le désordre, la municipalité a pris le parti de faire ramasser tout le poisson qui s'est trouvé aux endroits où la glace étoit cassée, la fait transporter en cette commune où, d'après l'annonce faite au son de la caisse, il a été vendu aux ci-

toyens. Le montant de laquelle vente s'est trouvé monter à la somme de 24 livres 11 sols qui sera versée es mains du receveur des droits nationaux à CORBEIL. Procès verbal a été rédigé à l'effet de constater que leur démarche n'a eu lieu que pour conserver à la République une portion de revenu d'une denrée qui étoit absolument perdue. Et le lendemain, les Officiers Municipaux se sont de nouveau rendus près le dit grand canal où étant, ils ont aperçu une quantité de citoyens de différentes communes qui cassaient la glace, que d'après différentes observations et deffenses verbales faites, plusieurs de ces citoyens ont observé qu'aussitôt le dégel arrivé, le poisson que l'on pouvoit prendre actuellement et qui est mort seroit absolument pourri et qu'il falloit mieux en profiter que de le laisser gâter.

En conséquence, après avoir examiné attentivement les dits canaux, considérant que la rigueur de la saison les a congelés jusqu'au fond vu qu'il n'y a plus d'eau et qu'il y a plusieurs années qu'ils n'ont été netoyés, considérant en outre que dans une circonstance pareille où la saison est des plus rigoureuse, employer la force contre la force ne pouroit produire qu'un mauvais effet, vu aussi qu'en laissant perdre cette denrée dans les glaces, il n'en résulteroit aucun bien pour la République, les dits Officiers Municipaux se sont retirés et a été rédigé le présent procès verbal.

Ont signé . AVRIL, HUTEAU, VAURY, TURQUOIS. MARTIN et MOYSES Secrétaire.

(L'orthographe de ce procès-verbal a été respectée.)

Pompes Funèbres Générales

Concessionnaire du service extérieur
des Pompes Funèbres de

M E N N E C Y

S'adresser à **CORBEIL-ESSONNES**
33, rue Gal-Leclerc

ou

96, rue Saint-Spire
Téléphone : **496 00-52**

Toutes démarches et formalités évitées aux familles

Ambulances Modernes

JOUR ET NUIT

33, rue Général-Leclerc
96, rue Saint-Spire

Téléphone : **JOUR 496 00-52**
NUIT 496 05-71

VOITURE « ID 19 » TOUT CONFORT
TRANSPORTS A GRANDE DISTANCE

Recouvrement direct auprès de la Sécurité Sociale

A la Grande Maison
8, rue Saint-Spire - CORBEIL-ESSONNES

M. CAEN Chemisier-Habilleur
Téléphone : 496-16-59

Du côté de nos Scolaires

par M. JACQUET,
Directeur de l'Ecole de Garçons

Palmarès de l'année 65-66

COURS PREPARATOIRE (Mme DEMICHEL).

Prix d'honneur : BERTHOD Pierre.
Prix d'excellence : PETEILH Gérard.

COURS ELEMENTAIRE 1^{re} ANNEE (M. SPINOSI).

Prix d'honneur : SEMENCE Gwenaël.
Prix d'excellence : POLIDANO Henri.

COURS ELEMENTAIRE (Mlle DUPUIS).

Prix d'honneur : BERTHOD Michel.
Prix d'excellence : POTEAU Richard.

COURS MOYEN 1^{re} ANNEE (Mme GALZIN).

Prix d'honneur : COUSTILLERES Dominique.
Prix d'excellence : GALZIN Jean-Jacques.

COURS MOYEN 2^e ANNEE (M. JACQUET).

Prix d'honneur : VIAUX Alain.
Prix d'excellence : COLIN Thierry et DURANT G.

FIN D'ETUDES.

Prix d'honneur : ROBLIN Bernard.
Prix d'excellence : VERRET Christian et CHEVRIER Guy.

ELEVES ADMIS EN 6^e.

BARLET Michel - COLIN Thierry - DAZY Michel - DENEUX Philippe - DURANT Gérard - JUDITH Hervé - ROUYER Luc - VIAUX Alain - WALTER François.

ONT OBTENU LE CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES :

ROBLIN Bernard - SEGRETAIN Joël - VERRET Christian.

ADMIS EN 1^{re} ANNEE DE COLLEGE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE :

C.E.T. de CORBEIL-ESSONNES : ROBLIN Bernard et VERRET Christian.

C.E.T. de MONTMIRAIL : HERSCOVICI Jacques et SEGRETAIN Joël.

L'effectif est en constante augmentation.

Au 1^{er} janvier 1966, il était de 153 élèves inscrits.
Au 10 mars 1967, il est de 174 élèves inscrits.

**ENTREPRISE GENERALE
D'ELECTRICITE**

GESBERT DENIS & Cie

Siège social :

21-21 bis, rue du Champ-d'Épreuves

CORBEIL-ESSONNES - Téléphone 496-02-59

QUINCAILLERIE
— MENAGE —
CHAUFFAGE
MAROQUINERIE

L. DEWOLF

2, rue de l'Arcade - MENNECY - Tél. 147

ELECTROMENAGER
JOUETS — CADEAUX
TOUT LE JARDINAGE
— PEINTURES —

CLASSE ENFANTINE.

Prix d'honneur : GILLET Véronique.
Prix d'excellence : REY Christophe.

COURS PREPARATOIRE.

Prix d'honneur : LEITE DA MOTA Marie.
Prix d'excellence : ZAGOREC Monique.

COURS ELEMENTAIRE 1^{re} ANNEE.

Prix d'honneur : CARGOUET Claudine.
Prix d'excellence : BOURGOIN Valérie.

COURS ELEMENTAIRE 2^e ANNEE.

Prix d'honneur : GOSENT Sylvie.
Prix d'excellence : CHEVRIER Martine et CAULIER Brigitte.

COURS MOYEN 1^{re} ANNEE.

Prix d'honneur : LE TOHIC Chantal.
Prix d'excellence : BACHIMONT Annick.

COURS MOYEN 2^e ANNEE.

Prix d'honneur : DEULCEUX Brigitte et METENS Joëlle.
Prix d'excellence : LAFON François.

FIN D'ETUDES.

Prix d'honneur : WAGENER Annie.
Prix d'excellence : BACHIMONT Maryse - DROUET Dominique.

ELEVES ADMISES EN 6^e.

BELAUD Joëlle - CHOUREAU Dominique - DES-CHAMPS Lydia - DEULCEUX Brigitte - DUGUE Lydie - ENFISSI Patricia - LAFON Françoise - LERICHE Sylvie - MARET Andrée - METENS Joëlle - OSTROWSKY Marie-Jeanne - QUENET Chantal - TOSO Marie-France.

ONT OBTENU LE CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES :

BACHIMONT Maryse - CHAILLOT Michèle - CLEMENT Simone - DROUET Dominique - GUIRADO Yveline - POIROT Annie - MARET Patricia - QUEVAL Colette - WAGENER Annie.

ONT ETE ADMISES AU COLLEGE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE :

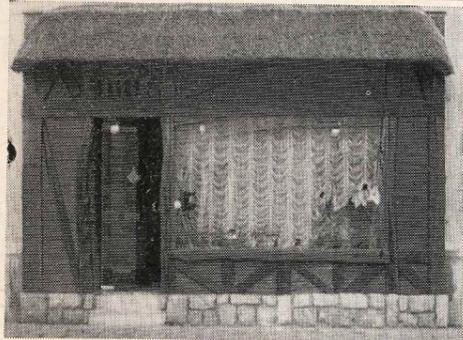
De CORBEIL-ESSONNES : BACHIMONT Maryse - GUIRADO Yveline - POIROT Annie - QUEVAL Colette - WAGENER Annie.

D'ETIOLLES : KAZMIERCZAK Marie-Louise.

L'effectif est en augmentation suivie surtout dans les classes enfantines :

Au 1^{er} janvier 1966, il était en primaires de 129 - en maternelle de 105.

Au 1^{er} janvier 1967, il était en primaires de 138 - en maternelle de 152, ce qui donne une progression de 7 % en primaires et de 45 % dans les classes enfantines.



AU PERRUQUIER DE MADAME

AU SERVICE DE VOTRE BEAUTE

Coiffure Dames
Parfumerie

Dépositaire : Jacques FATH

Produits de Beauté : Docteur FAUST
BIJOUTERIE FANTAISIE - POSTICHES

4, place de la Mairie - MENNECY
Téléphone 185

Boulangerie - Pâtisserie - Confiserie

RAYMOND DURANT

Place de la Mairie

Téléphone 105

MENNECY

Charcuterie Fine
Artisanale
Rôtisserie

Maison

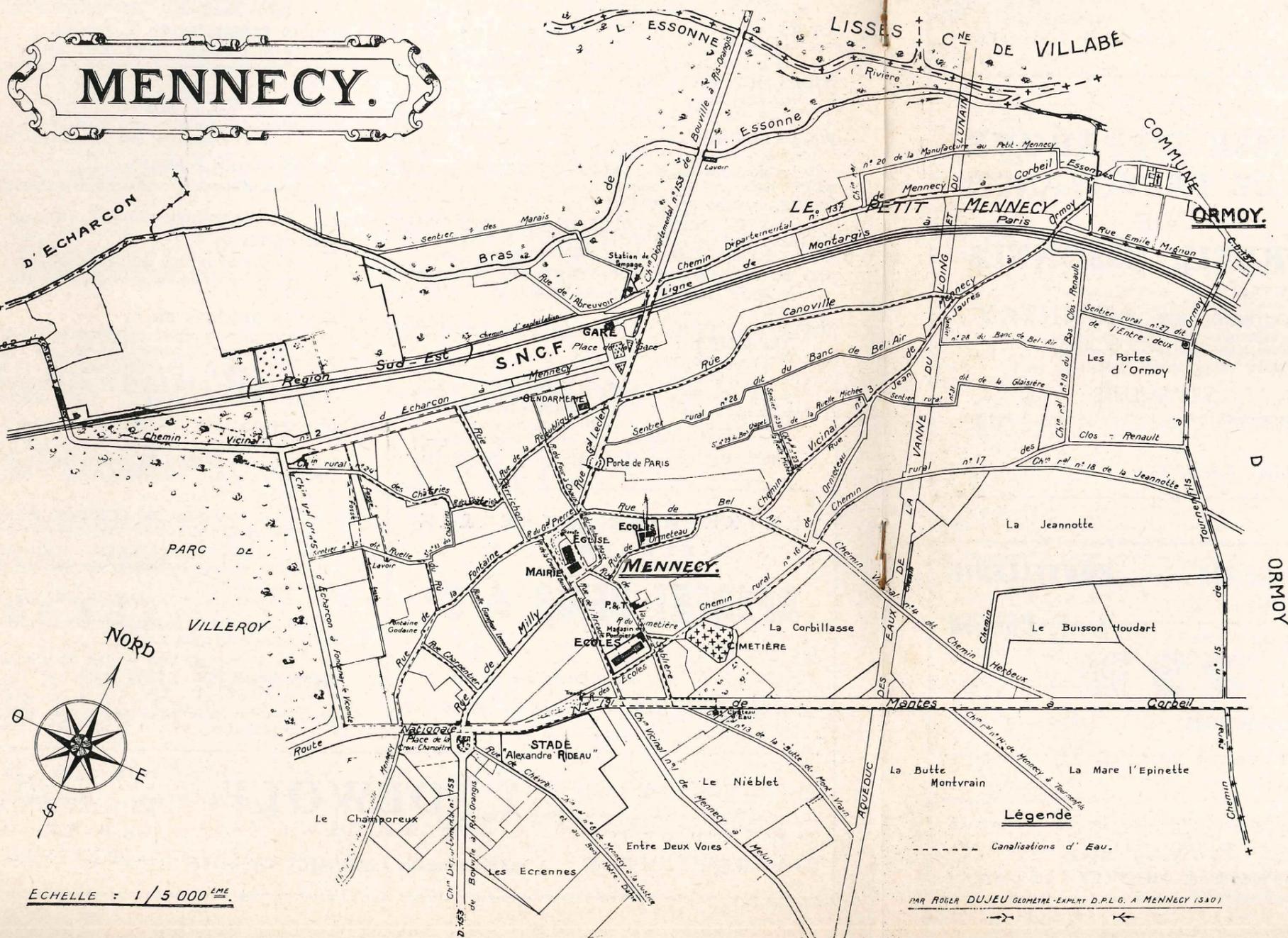
Roger DURANT

12, rue Général-Pierre
MENNECY - Tél. 83



MENUISERIE - PARQUETS - ESCALIERS
4, rue Général-Pierre - MENNECY - Téléphone 111

E. CHEVRIER



PHOTOCOPIE - REPROGRAPHIE
TIRAGE DE PLANS
IMPRIMERIE OFFSET

GOUDY - HÉLIO

19, rue des Chatries - MENNECY
Téléphone 186

ALIMENTATION GENERALE
PRIMEURS - POISSONNERIE

Maison Dupré

9, rue du Puits-Massé - MENNECY - Tél. 62

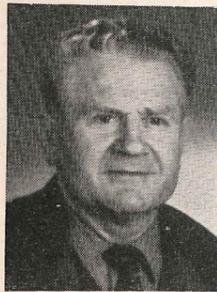
ALIMENTATION - GLACES - PRODUITS SURGELES - GRAINES
ET ARTICLES POUR OISEAUX
g. bourgeois 15, rue de Milly - MENNECY

HORLOGERIE — BIJOUTERIE

Mme H. GALERNE

Radio — Photo
21, rue Général-Leclerc - MENNECY
Téléphone 89





PERSPECTIVE DE JUMELAGE

par **Pierre GIBERT**,
Maire Adjoint

Des pourparlers ayant été engagés avec la ville de IMST, dans le Vorarlberg Autrichien, pour un éventuel jumelage avec MENNECY, n'ayant pas abouti, cette localité étant déjà jumelée, nous avons pris des contacts avec les villes de LANDECK et LANGEN qui sont situées près du col de l'ARLBERG et de ZURS dans une région très pittoresque, et nous serions heureux qu'ils puissent être fructueux, les jumelages permettant les échanges d'enfants et d'adolescents, les visites réciproques des sociétés locales et l'organisation de fêtes folkloriques.

C'est notre vœu le plus cher.

ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT - INSTALLATION - PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL

◇
DEPANNAGE
CHAUFFE-EAU
CHAUDIERE
◇

Maison BRASSART

Technicien et Thermicien

58, rue Canoville - MENNECY - Téléphone 187

◇
MAÇONNERIE
CARRELAGE
CHEMINEES TOUS STYLES
◇



A VENIR

par **Maurice TIROUFLET**,
Conseiller Municipal

Au nord-est de MENNECY, bordé par les eaux de la Vane, le clos Renault, le banc de Bel-Air et le Bas clos Renault, ces deux derniers impraticables ainsi que la glaisière qui les traverse, se situe un espace, d'environ dix hectares, divisé en quelque cinquante parcelles dont certaines n'ont pas cinq mètres de large. La plupart sont abandonnées aux caprices de la nature.

Quelques-uns des propriétaires, désireux de construire, ont demandé notre aide pour l'obtention des viabilités. Ceci, nous a donné l'idée de créer une « zone », pourvue de tout ce qui est compatible avec l'évolution actuelle de l'habitat.

Après accord avec la majorité des propriétaires, nous avons demandé à Mlle d'HERBEZ de la TOUR, architecte-urbaniste, d'établir un plan de disposition des rues, jardins d'enfants, parcs à voitures ; de diviser l'ensemble en parcelles de dimensions sensiblement égales. Les propriétaires auront ainsi la possibilité de prendre un ou plusieurs lots, au prorata de leur ancien avoir. Leurs constructions y seront harmonieusement situées, au milieu d'espaces verts.

La création d'un Syndicat, ou toute autre organisation permettra la réalisation de ce projet dotant MENNECY d'un quartier, à la fois coquet et résidentiel, sans pour cela toucher aux terres de culture.

Nous formulons le vœu que les services intéressés nous donnent toutes facilités pour étendre notre périmètre d'agglomération et permettre ainsi, à un certain nombre de nos concitoyens de se créer une habitation, dans un cadre agréable.

R. CHEVALIER

3, rue de Milly, MENNECY

LIBRAIRIE
JOURNAUX
PAPETERIE
LAYETTE
PARFUMERIE

CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE CORBEIL-ESSONNES

Succursale de **MENNECY**

Mercredi - Samedi de 9 h 30 à 11 h 30

VERSEMENTS

REMBOURSEMENTS IMMEDIATS ET SANS FRAIS

Souscriptions Bons du Trésor et tous emprunts d'Etat

ARMURERIE -- COUTELLERIE

ARMES ET MUNITIONS
REPARATIONS
ARTICLES DE CHASSE
ARTICLES POUR CHIENS
COUVERTS
ET PLATERIE INOX

CORBEIL-ESSONNES

J.-F. DAGUIN

Anc. Maison CHALOT

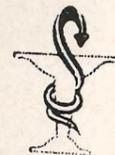
23, rue Notre-Dame

Téléphone 496 00-97

Electricité générale — Installation — Entretien

P. BAUJARD

6, rue du Puits-Massé - MENNECY - Téléphone 24

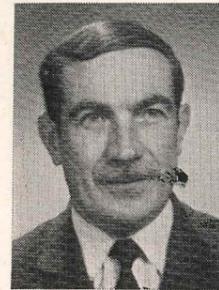


LABORATOIRE D'ANALYSES
HOMEOPATHIE - ALLOPATHIE
PESE-BEBE

Pharmacie ALLEMAND-MAS

LABORATOIRE D'ANALYSES

14, rue de la Croix-Boissée - MENNECY - Téléphone 36



VACANCES DE NEIGE

par **Raymond NICE**
Conseiller Municipal

Renouvelant son action de l'année dernière, le Conseil Municipal a envoyé à SAINT-SORLIN-D'ARVES (Haute-Savoie), à 1.550 mètres d'altitude, dix garçons et dix filles de nos groupes scolaires sélectionnés d'après leur mérite.

Le départ a eu lieu le 21 décembre à 7 heures, place de la Mairie, en présence de Monsieur le Maire, des conseillers municipaux et des parents des enfants. C'est dans la joie que nos jeunes concitoyens sont montés dans le car les transportant à la gare de Lyon, accompagnés par M. GIBERT, maire-adjoint et M. NICE, conseiller municipal ; tous se sont ensuite joyeusement installés dans le train qui les emmenait vers les cimes alpestres où ils eurent la grande surprise de trouver près de deux mètres de neige.

Le séjour à SAINT-SORLIN s'est effectué très normalement et tous ont profité très largement du grand air des montagnes et de la nourriture copieuse et succulente qui leur était offerte, ce dont nous pouvons remercier l'organisation à qui nous avons confié nos enfants, ainsi que les moniteurs qui se sont efforcés de conserver une excellente discipline, sans jouer, pour autant, les gendarmes.

Mais hélas ! tout ayant une fin, il a fallu reprendre le train en direction de PARIS dès le 1^{er} janvier au soir pour arriver dans la capitale le 2 au matin, où les personnes citées plus haut étaient venues les accueillir ; l'arrivée à MENNECY a eu lieu vers 8 heures, où chacun, parents et enfants, se retrouvaient pour le grand bonheur de tous, avec toutefois un regret pour nos jeunes sportifs qui n'avaient pu concourir pour décrocher la première étoile de ski, l'examen n'ayant eu lieu que le 2 janvier. Ce n'est que partie remise et peut-être que les futurs élus des vacances de neige 1967 pourront en ramener plusieurs.

Le Conseil Municipal renouvellera certainement et si possible avec plus d'ampleur ces vacances si profita-

bles à la bonne santé de nos jeunes concitoyens. Un projet en cours, avec la participation des communes d'EVRY, RIS-ORANGIS, BONDOUFLE, COURCOURONNES, va permettre la réalisation d'une station de vacances scolaires et familiales qui pourra être exploitée toute l'année pour offrir à chacun le repos et la détente dans le site merveilleux du JURA, à LAMOURA, petite commune située à 8 kilomètres des ROUSSES, à 70 kilomètres de GENEVE et à 450 kilomètres de PARIS. La date d'utilisation de ces installations n'est certes pas très proche puisque l'on parle de juillet 1968, si tout va bien dans le sens de l'Administration des Ponts et Chaussées du JURA, promoteur de la construction de ce village de vacances. Nous vous entretiendrons l'année prochaine de l'avancement des travaux et de la mise en service de cet ensemble qui pourra être ouvert à tous à des conditions très avantageuses. Notre ville étant le chef de file du Syndicat des Communes déjà citées, nous suivrons les pourparlers de très près et notre délégué fournira régulièrement au Conseil Municipal les rapports détaillés sur la progression de la construction.

Le bureau du SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'EQUIPEMENT SOCIAL DE LA REGION D'EVRY dont la première tâche a été de promouvoir la réalisation d'un programme de vacances et de classes de neige, auquel adhèrent les communes d'EVRY, RIS-ORANGIS, MENNECY, BONDOUFLE et COURCOURONNES est composé comme suit :

Président : M. Jean-Jacques ROBERT, Maire de MENNECY.

Premier Vice-Président : M. COLLET, Maire de RIS-ORANGIS.

Deuxième Vice-Président : M. MARCILLE, Maire de BONDOUFLE.

Secrétaire : M. LEVASSEUR, Maire-adjoint d'EVRY.

Ets SINDEK

Siège social et Usine : Route Nationale N° 191 - MENNECY (Essonne) - Téléphone : 109

Installation de Chauffage central - Air chaud - Air pulsé - Mazout - Gaz, etc...

dans toutes ses applications

INSTALLATIONS SANITAIRES — CITERNES A MAZOUT

DEVIS GRATUIT — DELAIS RAPPROCHES — SERVICE APRES-VENTE — CREDIT POSSIBLE
Bureaux ouverts tous les jours ouvrables : de 8 h à 19 h, le samedi jusqu'à 17 h et sur rendez-vous

AUTOCARS GIBERT

Excursions

75, rue Jean-Jaurès - MENNECY (Essonne)
Téléphone 125

ECHOS SUR LA FANFARE 1867 - 1967

La FANFARE DE MENNECY va avoir cette année la joie de fêter son centième anniversaire, et comme en ce cas exceptionnel, un centenaire doit être célébré avec allégresse et avec une ampleur digne de ce long et glorieux passé, elle va offrir, en plein accord et avec le soutien de la Municipalité, un programme de réjouissances et de manifestations musicales qui feront date dans les annales de notre belle cité.

Je ne reviendrai pas sur les activités de ceux qui ont contribué, depuis sa fondation, à la prospérité de notre Société, puisque les mérites de chacun ont été énumérés dans le Bulletin Municipal de 1965, toutefois je me dois de leur renouveler les remerciements que nous leur devons pour avoir tant œuvré pour créer et maintenir la parfaite santé de notre Centenaire.

L'année écoulée a vu notre Société participer à toutes les manifestations locales auxquelles elle a été conviée, elle a également prêté son concours à plusieurs fêtes patronales des environs et chaque fois la bonne tenue et la jeunesse de notre phalange ont été mises à l'honneur par les organisateurs des festivités.

De jeunes élèves des cours municipaux de solfège ont pu être mis sur les rangs et la rentrée d'anciens musiciens font que l'effectif est en nette augmentation et que la qualité des prestations s'en ressent. Il reste cependant encore de la place au sein de la Fanfare. Nous faisons un pressant appel à ceux que la musique intéresse pour qu'ils viennent grossir nos rangs en se faisant connaître soit au Président soit au Directeur. Le meilleur accueil leur sera réservé.

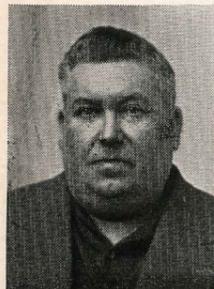
Le Président,
Raymond NICE.

BOUCHERIE ☆ TRIPERIE ☆ VOLAILLES

Viande de première qualité

R. Chouzeau

7, rue du Puits-Massé - MENNECY - Tél. 18



L'action bienfaitrice du Club des Débrouillards

par M. Georges BAULIEU,
Conseiller Municipal

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

Maurice LEGRAND

8, rue de l'Arcade MENNECY



En Harmonie

par M. Gilbert LOUET
Conseiller Municipal

Jadis, les chevaliers participaient aux tournois sous les couleurs d'une « grande dame ».

Nos jeunes, instruments aux lèvres, s'entraînent ardemment pour plaire à la leur : LA MUSIQUE.

Ils l'ont servie au cours de concerts ou défilés au sein de notre Société ou ailleurs, selon les péripéties de leur vie.

Ils sont actuellement 22 de 9 à 18 ans.

Six jouent ou apprennent à jouer de la clarinette.

Cinq jouent ou apprennent à jouer de la trompette.

Deux jouent ou apprennent à jouer du saxophone.

Deux jouent ou apprennent à jouer du trombone ou de la basse.

Quatre jouent ou apprennent à jouer du clairon.

Deux jouent ou apprennent à jouer du tambour.

Dix d'entre eux sont déjà venus grossir les rangs de la Fanfare, préparant ainsi l'avenir de cette belle phalange.

N'est-ce pas grâce au dévouement des prédécesseurs de M. LOUET et à son esprit de continuité que notre belle Société peut aujourd'hui fêter son centenaire.

Jeunes, l'avenir est à vous. Venez avec M. LOUET, directeur du cours de solfège et musique municipal, préparer le prochain centenaire de la Fanfare de MenneCY, en servant bien « Dame Musique ».

TAPISSERIE — DECORATION

Travaux neufs et Réparation - Décors
fenêtres et voilages - Tentures murales

R. LEVY

41, rue J.-Jaurès - MENNECY



Le CLUB DES DEBROUILLARDS ET BIGOPHONISTES prête son concours dans toutes les manifestations et fêtes organisées par la Commune ; son but est de soulager dans la mesure de ses moyens, les infortunes locales.

Cette année, il a pu confectionner 22 colis d'une valeur moyenne de 30 francs chacun, qui ont été distribués à l'occasion des fêtes de fin d'année, dans des foyers méritants où ils ont été très appréciés.

Cette remarquable action de solidarité doit être signalée, elle mérite d'être encouragée en donnant au Club les moyens de la développer encore davantage.



Le déjeuner de nos enfants

par M. Roger CHANGENET,
Conseiller Municipal



La Cantine Scolaire

(Photo « Les Editions Municipales ».)

Dans notre précédent bulletin nous vous informions, entre autres, de la création prochaine d'une cantine municipale dans le sous-sol du Groupe scolaire « ORMETEAU ».

Soucieux des intérêts de nos concitoyens, le Conseil Municipal a mis tout en œuvre pour que ce projet devienne très vite une réalisation. Et c'est ainsi que d'un sous-sol sans aucun aménagement, est né un restaurant avec des installations modernes pouvant recevoir 200 rationnaires par jour.

Pour ce faire, il a fallu avoir recours à divers corps de métiers tels que : maçonnerie, plomberie, serrurerie, électricité, menuiserie, acheter des appareils électroménagers, etc... Tout cela avec les fonds propres du budget de notre commune, sans l'aide d'aucune subvention ; c'est démontrer l'optique de notre Conseil Municipal dans la recherche du mieux pour le bien-être de la collectivité, en répondant aux besoins de notre vie moderne.

Cette réalisation s'imposait puisque depuis la mise en service (Pâques 1966), 2 400 repas ont été servis. Actuellement, 80 enfants fréquentent journellement notre restaurant.

Ce succès, nous le devons en partie à la collaboration du personnel communal et enseignant compétent, qui a su dé-

gager un esprit familial, créant ainsi, pendant le repas, une ambiance sympathique que les visages de nos enfants ne dément pas, et à la nourriture saine et copieuse qui est servie pour un prix modique de 3 F par repas.

Chaque menu se compose de :

Hors-d'Œuvre

Viande

Légumes à volonté

Salade ou fromage

Dessert

Le pain et la boisson (jus de pomme) sont servis à volonté.

Certes, il y a encore des améliorations à apporter, c'est pourquoi, dans l'avenir, nous ferons des travaux complémentaires (plafond, carrelage, peintures, etc...) rendant ainsi le cadre de notre restaurant encore plus agréable.

Le Conseil Municipal est heureux de constater que la cantine scolaire est bien gérée, à la grande satisfaction de tous.

SÉGAULT S. A.

ROBINETTERIE EN ACIER FORGÉ



Usine de MENNECY, 46, rue de la Fontaine — Tél. 110
Siège social à PARIS

Pour satisfaire le goût de la lecture

par M. André GILLES,
Conseiller Municipal

La lecture est une occupation délicieuse quand elle s'accomplit au gré de la curiosité et du plaisir.

S'il est parfois une disposition innée, l'amour de la culture peut toujours être, dans le cas contraire, la récompense de la volonté et du travail.

L'homme moderne dit souvent « je n'ai pas le temps de lire. »

Pourtant, chaque jour ménage de courts moments, pendant lesquels la lecture est possible.

Rien n'est plus utile que ce contact avec ceux qui se sont exprimés au cours des temps, soucieux de nous laisser un message et un témoignage.

Le Conseil Municipal a créé le service de la bibliothèque. Elle connaît de modestes débuts certes, mais il est possible à côté du nombre de volumes classiques, de demander et d'obtenir le dernier Goncourt, le dernier Fémina, le dernier Renaudot, et pour vos enfants, le club des cinq. Ouverte tous les jours, la bibliothèque attend votre visite.

Société MIGNON & FILS

"La Dauphine"

CORBEIL-ESSONNES (91) - Tél. 496-30-81 - 496-24-81

CURAGES D'EGOUTS — FOSSES ETANCHES — STATIONS D'EPURATION
FOSSES SEPTIQUES — DECAINTATION
PUISARDS — CUVES A MAZOUT



UNE REALISATION QUI S'IMPOSAIT...

La création d'une Maison des Associations

par son Président Pierre GOUDY,
Conseiller Municipal



La salle de Lecture et de Télévision

(Photo « Les Editions Municipales ».)

télie » qui permet à beaucoup de ses membres de faire des échanges très intéressants et d'initier de nombreux jeunes à la connaissance des timbres. Une section « théâtrale » qui fera bientôt apprécier ses jeunes talents. Des sections de « Modélisme », « Photographie », « Ciné-Club », vont naître prochainement. Et, des sorties, visites de musées, excursions ont été faites et vont se poursuivre.

Nous tenons à faire de notre « Maison des Associations », compte tenu des distractions qu'elle offre, un centre de Culture et de Loisirs où chaque habitant de MENNECY, suivant ses goûts et ses affinités, puisse toujours ressentir du plaisir à la fréquenter et à la considérer comme son second « logis ». C'est notre modeste ambition et ce serait notre grande satisfaction.

Le Conseil Municipal, en raison de l'accroissement de la population de la Commune, a décidé l'aménagement de la mairie pour en faire un centre administratif exclusif.

Comme nos différentes Sociétés voyaient une augmentation de leurs effectifs et que d'autres se créaient, que d'autre part une jeunesse de plus en plus nombreuse recherchait des activités, le Conseil Municipal a acquis la propriété « LE LOGIS » situé 7, rue de l'Arcade, pour en faire une maison des Associations et de la Culture.

Une première tranche de travaux a vu la remise en état d'un vieux chais pour le transformer en une salle de jeux comprenant : deux tables de ping-pong, deux baby-foot, un billard. Dans le logis principal : une salle de télévision, une salle de lecture avec jeux de société et le bureau du gardien. Au premier étage : une salle de réunion.

Dans le courant de l'année, l'aménagement de petites salles de travail pour les diverses activités va se poursuivre, pour qui ? et pourquoi ?

Pour nos Sociétés : Mise à leur disposition de salles de réunions sur simple demande faite à la mairie 8 jours à l'avance.

Possibilité de boîtes à lettres et sièges desdites Sociétés.

Pour nos Anciens, les diverses salles leur sont ouvertes tous les après-midi.

Pour les scolaires : Garderie les jeudis après-midi et pendant les vacances scolaires.

Pour les plus de 14 ans (cent-quarante inscrits) : Différentes activités prennent jour : Une section « Voile » où garçons et filles s'initient aux secrets de la navigation et vont pouvoir bientôt s'exercer sur la Seine. Une section « Radio-amateurs » qui, par la théorie et la pratique, va permettre à bon nombre de garçons et filles d'acquérir de solides notions de radio et d'électricité. Une section « Gymnastique » pour dames et jeunes filles, sous la direction d'une monitrice de la Jeunesse et des Sports ; cette activité a un grand succès. Une section « Phila-

Ets Piot et Tirouflet

Société Anonyme au Capital de 240 000 F

Siège social : 89, rue de la Croix-Nivert, PARIS (15^e) - Téléphone : LECourbe 87-22

Usine : 91 - MENNECY

SPECIALISTE DU PETIT COMPRESSEUR ET ASPIRATEUR A MEMBRANES

RESERVE A TOUT USAGE
OSCAR DE L'EXPORTATION 1965

LIBRAIRIE — PAPETERIE — IMPRIMERIE

VIGNIER

27, rue Notre-Dame - CORBEIL-ESSONNES

Téléphone 496-02-95

Tous les Livres — Fournitures scolaires et de Mairie — Machines à écrire et à calculer



par M. Pierre HOT,
Conseiller Municipal

Chronique des Anciens

Le 25 septembre 1966, la Municipalité a offert une sortie touristique aux ANCIENS de la Commune.

Quatre-vingt-neuf personnes y participaient.

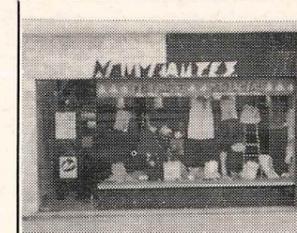
L'itinéraire était le suivant : Monthéry, Orsay, la Vallée de Chevreuse, par Bures, Saint-Remy, Chevreuse, visite du château de Dampierre, arrêt aux Vaux-de-Cernay (visite des cascades), Rambouillet où eut lieu le déjeuner et la promenade dans la ville.

Le retour, vers 16 heures, se fit par la forêt, Clairefontaine, Rochefort-en-Yvelines (le château), Le Marais (le château), Arpajon et arrivée à MenneCY vers 17 h. 30.

Journée très plaisante et entièrement réussie pour nos anciens, où le temps et l'ambiance donnèrent une joyeuse note à cette promenade. Nous remercions les Conseillers Municipaux qui avaient bien voulu les accompagner.

Le 19 novembre : première séance récréative organisée à leur intention dans la salle du « MAJESTIC ». 119 personnes assistaient à la séance de cinéma : tout d'abord un documentaire « Promenades dans Paris » était projeté ; pendant l'entracte, une exécution de morceaux anciens fut faite par la Fanfare de MenneCY, puis M. le Maire prononça une allocution retraçant l'effort fait par le Conseil Municipal pour fournir aux Anciens le maximum de satisfactions, il les remercie d'être venus si nombreux à cette première séance. Le film principal « LES FARFELUS », avec Roger Nicolas, Louis de Funès, etc..., fut ensuite projeté, il déclencha une hilarité générale ; et c'est à 17 h. 30 que l'on se sépara, les organisateurs ayant reçu les vifs remerciements des Anciens.

Le 31 décembre, deuxième séance récréative. 89 anciens y assistent. Elle commence par un documentaire « LA SAUVAGINE ». A l'entracte, chacun commente ce qu'il vient de voir ; puis c'est le grand film « UN DE LA LEGION », avec Fernandel, Paul Azai et autres vedettes. De nombreux éclats de rire se font entendre dans la salle au fur et à mesure que se déroule l'action. Le film se terminant à 17 h. 15, M. le Maire fait savoir aux personnes présentes qu'un goûter leur est préparé au restaurant municipal ; et c'est là que l'on accueille plus de 100 personnes qui prennent place autour des tables dressées à leur intention. Chansons, histoires drôles sont chantées ou dites par nos Anciens, M. le Maire, en quelques mots remercie les membres du Conseil Municipal d'avoir bien voulu être à ses côtés en cette occasion et dit sa joie de se trouver dans une telle ambiance parmi les Anciens. Le goûter se termine vers 18 h. 30 avec la visite des cuisines qui a fort intéressé les personnes pré-



Janine Baca

Bonneterie - Nouveautés
Mercerie - Lingerie
Laines BERGER du Nord

1, rue du Général-Leclerc, MENNECY - Tél. : 164

sentes. Et c'est le retour chez soi, par petits groupes où chacun extériorise sa gratitude pour les bons moments passés.

LOISIRS DES ANCIENS. — Ils disposent, maintenant, à la MAISON DES ASSOCIATIONS ET DE LA CULTURE, de trois pièces où ils peuvent se réunir : une avec billard, une autre avec la télévision, tourne-disques et une troisième avec différents jeux (cartes, dominos, jacquet, monopoli, etc...), en outre de nombreux livres sont à leur disposition. Ils se retrouvent quatre jours par semaine dans cette accueillante maison, de 15 heures à 18 h. 30. Des friandises et des boissons chaudes leur sont offertes. Une ambiance très sympathique permet donc à nos Anciens de se retrouver, de se distraire et passer ainsi d'agréables après-midi. Ils se séparent chaque soir sur des paroles joyeuses en se donnant rendez-vous pour le lendemain.

CLUB SPORTIF DE MENNECY

(SECTION FOOTBALL)

par le Président Joseph JUDITH

La saison d'hiver 1966-67 s'achèvera en avril et, à la date où ce communiqué doit être remis à l'éditeur, le classement définitif des différentes équipes disputant le championnat de la Ligue de Paris, n'est pas connu. Cependant certaines conclusions peuvent être tirées.

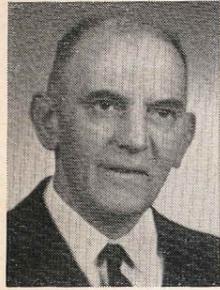
Les Cadets ont enregistré d'excellents résultats et terminent forts, ils obtiendront une très appréciable place dans les 4 ou 5 premiers.

Les Minimes vont également bien se classer dans le milieu du tableau.

Par contre, les Pupilles ont besoin de s'aguerrir, l'expérience des rencontres et leur meilleure cohésion qui se manifeste actuellement, leur vaudront certainement de bons résultats l'an prochain.

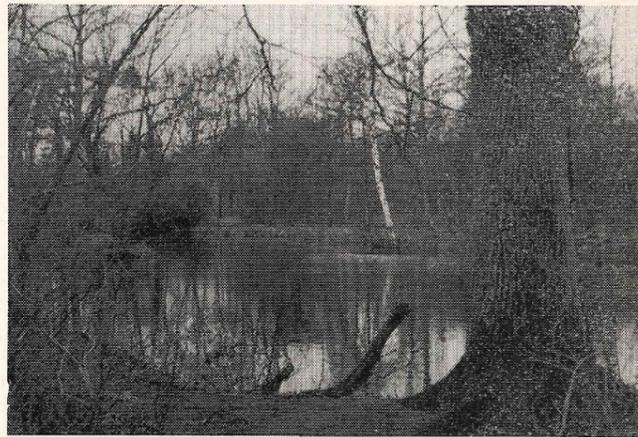
Les Anciens ont fait une saison remarquable, ils offrent chaque dimanche un spectacle de qualité, tant par leur jeu que par leur esprit de gentillesse et de courtoisie ; leur classement se fera dans les 3 ou 4 premiers.

Nous en arrivons aux Seniors dont le comportement est parfait dans le groupe de première division où ils rencontrent des équipes d'un très bon niveau. La formation de réserve est pratiquement assurée de conserver la troisième place qu'elle occupe actuellement et l'équipe première qui était en tête depuis le 6 novembre, a subi une éclipse du fait de certaines indisponibilités du 8 janvier au 9 février mais a repris allégrement la première place à la suite de ses succès sur Savigny-sur-Orge, Villeneuve-Saint-Georges et Athis-Mons. Peut-on espérer qu'elle la conservera jusqu'à la fin ? Si elle n'y parvient pas, elle aura accompli une brillante performance et accru son renom déjà bien acquis tant sur le plan de sa valeur de jeu que celui du « fair play ».



Echos du Marais communal

par M. Jacques CUMANT,
Conseiller Municipal



Un coin du marais.

(Photo « Les Editions Municipales ».)

prenant la ligne « gare de Lyon-Montargis », 400 mètres séparent la gare de Mennecey du lieu de pêche et de ce lieu 800 mètres sont seulement à franchir pour trouver au centre du pays un approvisionnement substantiel pour satisfaire les estomacs les plus exigeants.

Une surprise très agréable est réservée chaque dimanche par M. le Maire à l'un des pêcheurs dont le billet a été tiré au sort.

Amis pêcheurs, soyez les bienvenus à MENNECEY, porte de l'ESSONNE.

Eh oui, dans la charmante vallée de l'ESSONNE si accueillante par ses sites verdoyants, ses marais bordant la rivière Essonne, tout de suite après avoir descendu les lacets de la côte de Montauger avec, en perspective, l'altier clocher de Mennecey, là est le marais communal.

Ce marais est exploité depuis plus de quinze années par la commune de Mennecey, avec une interruption en 1965. Il est bien connu des fervents de la pêche qui apprécient son calme et ses délicieux ombrages. Il est enserré entre deux bras de l'Essonne, l'un d'une longueur de 800 mètres, l'autre de 500 mètres, trois grandes pièces d'eau sont alimentées en eau courante par de nombreux canaux et son étendue est de sept hectares au milieu desquels de nombreux espaces verts plantés de beaux arbres de toutes essences lui donnent un charme merveilleux.

La pêche est pratiquée toute l'année, les étangs sont très poissonneux, on y trouve des brochets, des tanches, des gardons, des brèmes, des carpes, des chevesnes, etc..., un second empoissonnement a été fait le 7 février dernier, il a été déversé 160 kg de brochets, tanches et gardons, ce qui augure bien des résultats qui peuvent être escomptés pendant la saison.

Le prix de pêche à la journée est fixé à quatre francs pour les visiteurs, deux francs pour les locaux et l'entrée est gratuite pour les Anciens ayant franchi les 65 ans.

De nombreux aménagements ont été faits et d'autres sont en cours d'exécution pour rendre plus agréable sa fréquentation. Il faut dire que sa situation est privilégiée pour les adeptes « des chevaliers de la gaulle » ; c'est le premier lieu de pêche de la vallée de l'Essonne à 30 minutes de la Porte d'Italie par l'autoroute du Sud et par chemin de fer, il faut descendre à la gare de Mennecey en

Appel du Président de la Société de Chasse communale de Mennecey

par M. Jacques CUMANT,
Conseiller Municipal

La Société de Chasse Communale a été créée, son bureau a été constitué, ses statuts et règlements ont été établis et, seul, le territoire manque pour qu'elle puisse fonctionner.

La Société de Chasse Communale offre à MM. les propriétaires terriens de leur louer leur territoire en totalité ou en partie, à raison de quarante francs l'hectare (4.000 anciens francs), pour y déterminer la superficie réservée à la chasse communale.

M. le Maire et son Conseil Municipal comptent beaucoup sur la bonne compréhension de MM. les propriétaires afin qu'un accord puisse intervenir pour permettre à tous les chasseurs de la commune de pratiquer leur activité favorite tout en respectant les droits des propriétaires qui voudraient se réserver une partie de leurs terres.

Les propriétaires intrigués par cet appel pourront se mettre en rapport avec M. le Maire qui en entretiendra le président de la Société de Chasse Communale et ce dernier remercie par avance tous ceux qui, par leurs aimables interventions contribueront à faciliter la réalisation du projet qu'il a entrepris.

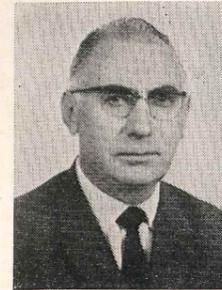
Maçonnerie, Béton armé, Ravalements, Mouchetis

A. GESMIER

56, rue Canoville - MENNECEY - Téléphone 146

Faites confiance aux annonceurs

de votre revue d'Informations municipales



par M. René ROY,
Conseiller Municipal
Président des Radios Amateurs
de l'Essonne

— Allo FB 8, la Terre Adélie, FB 8, ici France, F2 NB qui vous appelle, comment m'entendez-vous, FB 8, à vous pour F 2 NB.

— Allo Yves, F2 NB, ici Jean de FB 8 qui vous répond, je vous reçois 5/5. Ami Yves de F2 NB j'ai besoin d'un contrôle, la dernière tempête a endommagé nos antennes et il me faudrait un report après réparation, à vous Yves de F2 NB.

— Allo FB 8, Ami Jean, ici F2 NB qui vous répond, je vous reçois aussi 5/5, pas de QSB, votre émission me semble correcte.

D'où vient donc cet échange de trafic radio que chacun peut écouter pour peu qu'il s'intéresse à ces fameuses ondes courtes ?

Il est établi entre notre concitoyen, M. Yves Bijault, technicien au radar F2 NB pour les radio-amateurs, et la Terre Adélie, expédition française de l'Antarctique, FB 8, station située à des milliers de kilomètres, en pleine banquise du Pôle Sud.

Tous les soirs, quelquefois dans la journée, suivant ses libertés professionnelles, notre ami M. Bijault s'installe à sa station.

Dans le silence de la nuit, quand tout le monde dort, lui veille, il écoute de toutes parts ces petites voix qui appellent. Messages d'amitié que des hommes animés des mêmes passions techniques s'adressent les uns aux autres.

Il contacte ainsi avec quelquefois bien des difficultés, car la propagation n'est pas toujours bonne, les stations les plus lointaines, l'Australie : VK 2 RG, le Japon : JA 1 PF, l'Argentine : LU 2 CU, le Canada : VE 2 BCT et bien d'autres, ce sont tous des amis.

Il faut entendre dans leur code tous ces radio-amateurs échanger en dehors des questions techniques qui leur sont primordiales ces termes profonds d'amitié, amitié venant du fond des continents, entre hommes qui ne se verront probablement jamais mais qui toujours se retrouvent « sur l'air » avec le même plaisir.

La liaison terminée, à lieu par les voies postales, l'échange de cartes QSL, cartes certifiant la réalité de la liaison et permettant l'obtention de diplômes.

Dans chaque pays, les radio-amateurs sont groupés en Associations nationales et toutes ces associations font partie de l'I.A.R.U., Union internationale des radio-amateurs dont le siège est à New York.

Pour la France, l'Association Nationale est le Réseau des Emetteurs Français, le siège est à Paris, sous l'égide du R.E.F., chaque département possède son Association locale. Pour le département de l'Essonne, le président est M. ROY F 8 GA, amateur de la première heure, depuis 1928, conseiller municipal de Mennecey et membre du Conseil d'Administration du Réseau des Emetteurs Français.

Les Radios-Amateurs du Monde entier communiquent entre eux

Mennecey possède donc deux radio-amateurs.

Depuis deux ans, nombreux sont les Menneçois qui, à l'occasion de la Saint-Denis, ont pu voir de plus près des radio-amateurs. C'est que le département de l'Essonne du R.E.F. organise à la même date « Le Rallye d'Automne des Mobiles », compétition réservée aux stations à bord de véhicules et où les qualités techniques et l'aisance dans le trafic mises à l'épreuve permettent l'obtention de différents prix aux meilleurs.

Le Conseil Municipal de Mennecey animé par M. J.-J. ROBERT, Maire, a compris l'attrait que pouvait apporter à la jeunesse les radio-amateurs, c'est pourquoi le Rallye d'Automne 1965 a eu comme Premier Prix une Coupe offerte par la municipalité.

Cette coupe, nos concitoyens s'en souviennent, a été gagnée par M. Robert PIAT, F 3 XY, instituteur à Saint-Rémy-de-la-Vanne, et a été remise ainsi que les autres prix aux concurrents par M. le Maire au cours du concert de la Fanfare.

L'action de la Municipalité de Mennecey en faveur des Radio-Amateurs ne s'est jamais démentie, en 1966, le Conseil Municipal a pris à sa charge l'impression du Diplôme 91 et a offert à M. BOYER, F I JB, de Draveil, un « Hand-Book » (1) en récompense pour son classement au Rallye d'Automne.

Bien des jeunes de Mennecey s'intéressent à l'émission d'amateur, une section radio est en train de voir le jour à la Maison de la Jeunesse.

Si l'on tient compte de l'attrait que présente cette technique, du potentiel d'amitié qu'elle inspire et des échanges intercontinentaux qu'elle permet, il est normal d'espérer qu'un jour à Mennecey d'autres radio-amateurs, issus de notre jeunesse, prendront la relève des anciens et maintiendront avec les autres ce flambeau issu de notre siècle et qui propage dans le futur l'amitié entre les hommes, seule génératrice de paix.

(1) Publication américaine annuelle contenant toutes les documentations mondiales sur la technique de l'émission d'amateur.

PLANTES VERTES — PLANTES FLEURIES
FLEURS NATURELLES

GERBES
CORBILLES
COURONNES



Téléphone 127

jean
KWIA TEK

Horticulteur-Fleuriste

29, rue du Bel-Air, 29

MENNECEY

Section d'Athlétisme du Club Sportif de Mennecey

par le Président Louis DELAIGUE

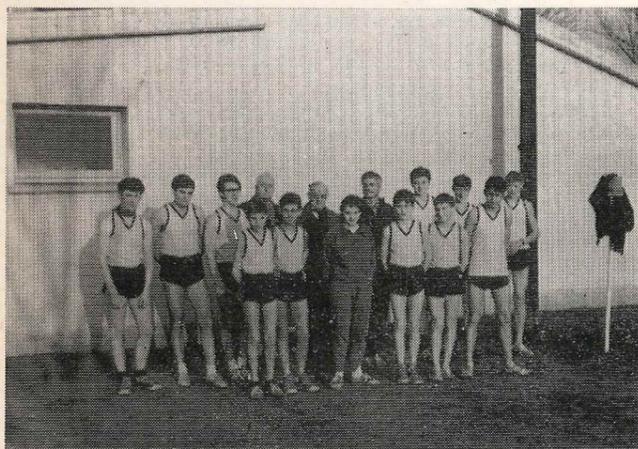
Voici un an déjà que notre Section d'Athlétisme a été créée. L'entraînement constant, le sérieux et l'enthousiasme ont remplacé notre peu d'expérience. Les quelques rencontres inter-clubs que nous avons disputées témoignent de nos capacités.

L'hiver nous a contraints à participer à quelques cross régionaux au cours desquels, quelques éléments ont démontré une certaine valeur. Nos minimas ont su déjà se hisser aux meilleures places, nous espérons les voir encore progresser : (les championnats de l'Essonne, les rencontres sur piste, un relais à travers MENNECEY seront l'occasion de prouver leurs qualités).

Nous devons remercier le Conseil Municipal pour les preuves d'encouragement qu'il nous fournit.

Un accident survenu à notre entraîneur, M. RODRIGUEZ, a troublé quelque peu la bonne marche de nos athlètes, nous espérons le retrouver bientôt parmi nous.

Notre but est d'accueillir le plus de jeunes possibles, afin de leur faire goûter les joies du sport. C'est pourquoi, dès le mois d'avril, une soirée par semaine sera réservée aux tout jeunes afin de les initier à l'athlétisme grâce à une culture physique appropriée. Pour tous renseignements, s'adresser le jeudi soir au Stade, de 18 à 20 heures, ou chez M. DELAIGUE, 16, rue de la Sablière, à MENNECEY.



Quelques athlètes entourant leur Président.

Voici la composition du Bureau pour 1966-1967.

Président d'honneur : M. JUDITH.

Président actif : M. DELAIGUE.

Vice-Président : M. ZAGOREC.

Secrétaire : M. ROBIN.

Secrétaire adjoint : M. JONQUET.

Trésorier : M. MARIE.

Trésorier adjoint : M. SMIEJA.

Entraîneur : M. RODRIGUEZ.

Membres : MM. MUZZIN, KRAWCZYK, SMIEJA J.-P.

Ateliers Réparations - Magasin Pièces Détachées

31, rue Feray - Tél. 496 01.23

ETS F. DESRUES S. A.

Concessionnaire des Automobiles

Peugeot

CORBEIL-ESSONNES

Service des Ventes "AUTO STAND OCCASIONS"

23, Avenue John-Kennedy (R.N. 7) - 496 23.49

On flânant sur les courts...

Le bilan 1966 de la Section de Tennis est positif : Les 56 inscrits se décomposent ainsi :

26 écoliers,
9 étudiants,
21 seniors.

Cette majorité de jeunes est sympathique et nous confirme dans notre idée que le tennis est un sport qui doit être accessible à tous ; nous désirons fermement y parvenir.

Vous savez déjà qu'au sein du C.S. Mennecey et sur les terrains appartenant à la commune, nous sommes autonomes, et, de ce fait, nous devons assurer la mise en état et l'entretien des courts et du matériel par l'apport unique des cotisations.

La réfection des deux courts (2.600 francs), des filets, et quelques autres dépenses d'aménagement seront remboursées par les cotisations de la manière suivante :

35 francs par les écoliers (jusqu'à 15 ans),
55 francs par les étudiants (jusqu'à 18 ans),
85 francs pour les adultes.

Toutefois, il sera accordé une réduction de 5 francs aux cotisants des années précédentes.

Vous devrez vous munir d'une photo qui sera collée sur votre carte de membre actif et celle-ci vous sera demandée à chacune de vos entrées sur le Stade par le gardien municipal et présentée à chaque demande d'un responsable. Ne l'oubliez donc pas.

Grâce à la compréhension du Conseil Municipal nous pensons améliorer le cadre pour la saison à venir et il n'est pas interdit d'espérer avoir, dans l'avenir, un mur d'entraînement et un court de quick.

Nous avons besoin de votre concours pour faire encore mieux. Alors, rendez-vous aux anciens et bienvenue aux nouveaux, en avril, comme d'habitude.

Georges MARIE,
Directeur Technique de la Section
de Tennis du C.S. de Mennecey.

ECHOS DE L'AMICALE BOULISTE DE MENNECEY

L'AMICALE BOULISTE DE MENNECEY (A.B.M.) a été fondée en 1954. Ses statuts ont été déposés à la Sous-Préfecture de CORBEIL, et leur insertion a été faite dans le Journal Officiel du 28 janvier 1954.

De 1954 à 1960, les couleurs de MENNECEY ont été défendues par ses adhérents avec honneur et discipline, remportant notamment une coupe en finale à CORBEIL, une autre coupe en finale à MAISSE et terminant plusieurs rencontres en finale ou demi-finales sur des terrains adverses.

La présidence de l'Amicale fut assurée pendant les années écoulées par MM. BREVARD, COLAS, COLLARD et GASTE. Le bureau actuel est composé de la façon suivante :

Président intérimaire assumant le Secrétariat : M. Roland WAGENER.

Vice-Présidents : MM. ALBA et DELAFRANQUE.

Trésorier : M. CHAMBLANT, qui assure sa fonction avec fermeté.

De 1960 à 1966, nos activités ont enregistré de bons résultats, surtout au cours de cette dernière année où une de nos quadrettes a remporté pour la seconde fois la Coupe de MAISSE et un challenge gagné en championnat de PARIS par M. DESPRES Louis. Nous avons en outre disputé des concours avec nos voisins et amis d'ECHARCON deux fois annuellement où une coupe est en jeu à chaque rencontre.

Toutes nos coupes sont gardées avec fierté par M. ROCHE, qui a la charge de notre siège social.

Nous remercions M. le Maire et la Municipalité pour l'aide financière et matérielle dont nous avons besoin pour pratiquer notre sport que peut être le vôtre.

Nous ne voulons pas manquer de remercier aussi nos membres honoraires dont les cotisations ou dons nous permettent de faire venir à MENNECEY de nombreuses Sociétés participant aux concours que nous organisons les 15 mai et 15 août.

Nous organiserons en outre, en collaboration avec le Comité des Fêtes, un concours de pétanque à la fête patronale Saint-Pierre du 2 juillet. Nous vous invitons à y participer.

Enfin, il est bon de dire que la Municipalité a mis à notre disposition, à la Maison des Associations et de la Culture, un local pour y faire nos réunions. Merci encore au Conseil Municipal.

Le Président intérimaire
Roland WAGENER.

Le Centre de Gymnastique volontaire de Mennecey

par Mlle COSSON,
Assistante Départementale

I. — SON ORIGINIE :

La création du Centre a nécessité l'accord de deux organismes officiels ; à savoir : d'une part du Service départemental de la Jeunesse et des Sports, d'autre part, de la Municipalité.

Il me faut signaler que l'implantation de ce Centre fut aisée car lors de ma démarche auprès de M. le Maire j'ai obtenu un avis extrêmement favorable.

II. — SON BUT :

Il faut savoir que le but essentiel de ce Centre de gymnastique volontaire est d'ordre hygiénique et créatif.

— d'ordre HYGIENIQUE car ces heures d'éducation physique diminuant les chances de maladie.

— d'ordre RECREATIF car ce sont des heures de détente.

Ce sont aussi des heures d'amitié où des adultes de milieux sociaux et métiers divers peuvent communiquer dans un même effort.

III. — SON FONCTIONNEMENT :

Le Centre de gymnastique volontaire né le 19 novembre 1966 fonctionne tous les vendredis soir à partir de 18 h. 30 jusqu'à 20 h. 30 et il est ouvert à toutes les personnes mariées ou non.

Huit personnes étaient présentes à la première séance. Actuellement l'effectif est passé à 18 dont 7 femmes mariées.

IV. — CONCLUSION :

Conclusion difficile à tirer étant donné que le Centre fonctionne depuis peu de temps. Toutefois, il est très encourageant de voir ces personnes venir volontairement suivre ces cours. Satisfaite par la quantité et la progression de l'effectif le prouve, mais, et surtout, satisfaite par la qualité des personnes qui travaillent dans un parfait esprit.

Merci, Monsieur le Maire de vouloir faire de Mennecey une commune vivante et saine.

HISTOIRE ANECDOTIQUE

par D. CADOUX,
Etudiant en Lettres au Lycée Louis-le-Grand

Voltaire avait horreur des compilateurs. Soyons d'un sentiment différent et écoutons ce que nous dit C. Seignolle, dans son livre sur le Folklore du Hurepoix : « A Mennecey, nous avons recueilli un cas unique dans le Hurepoix. Jusqu'en 1934, les jeunes gens promènèrent une immense croix de paille de plus de six mètres sur trois, qui fut brûlée à la « Sucrerie » le soir du mardi. Ils étaient obligés de la porter sur leurs épaules, en long ; et, sur un air macabre, répétaient continuellement : « Carnaval est mort... Carnaval est mort ». Peut-être faut-il voir dans cette cérémonie très particulière un souvenir des anciennes processions de la Passion, comme il en subsiste dans certaines villes de l'Italie et de l'Espagne. »

Plus tard, dans l'année, au mois de mai, se déroulait une manifestation qui aujourd'hui nous semble tout

à fait insolite et apporte sur nos visages un léger sourire amusé : « Ce jour-là les jeunes gens faisaient une traînée de sable à lapin entre la maison d'un amant et celle de sa maîtresse. Ces traînées de sable atteignaient quelquefois 5 à 600 mètres de longueur. »

Enfin, font partie des « coutumes » aussi tous ces remèdes dits « de bonne femme », si amusants parfois, telle cette prescription pseudo-médicale que l'on prononçait jadis à Mennecey avec la plus sérieuse assurance : « Frotter les verrues avec du poireau à couleuvre, que l'on replante à l'endroit où il a été arraché. A mesure qu'il se dessèche, les verrues disparaissent. »

Que les apprentis-sorciers essaient. Les Anciens n'avaient peut-être pas tort !



STUDIO - MARTIN

3, rue Blanchard (à côté de la Poste) - 91 - BALLANCOURT - Tél. : 49

Distributeur exclusif

PHILIPS

RADIO - TELEVISION - ELECTRO-MENAGER - MAGNETOPHONE - PHOTO - CINE

L'action de l'Amicale Laïque

par le Président sortant, M. Marcel ALLAIS

En raison de l'accroissement du nombre d'élèves dans les écoles de la ville, l'AMICALE LAIQUE a été dans l'obligation de modifier son programme habituel et d'organiser ses sorties annuelles uniquement au profit des écoliers, c'est-à-dire sans y faire participer ses membres comme elle l'avait fait précédemment.

Sa première sortie, le jeudi 26 mai, destinée aux élèves du cours préparatoire élémentaire et du cours moyen de première année, a consisté en une promenade en bateaux sur la Seine dans la traversée de PARIS, avec 151 élèves, garçons et filles.

La deuxième, le 5 juin, destinée aux élèves du cours moyen de deuxième année et de fin d'études avait pour destination CAYEUX où les 90 élèves, garçons et filles, eurent la joie de faire une promenade en mer dans les bateaux des C.R.S. de surveillance.

Ces sorties furent faites sous la garde de leurs maîtres enseignants et des membres du Comité.

Enfin, mais cette fois hors programme, l'Amicale a organisé, pour ses membres ayant cotisé à cet effet, une

excursion en car Gibert le 4 septembre à destination de SANCERRE, avec la participation de 45 membres. Cette excursion s'est déroulée avec arrêts au pont du canal de Briare, à Pouilly-sur-Loire, aux caves de Chavignol et à la fromagerie, puis repas à l'hôtel des Remparts à Sancerre.

Par ailleurs, comme à l'habitude, l'Amicale était présente à la cérémonie de la distribution des prix. Au cours de celle-ci eut lieu le tirage de la Tombola organisée par elle, le profit étant destiné à l'organisation des promenades des élèves des écoles.

A l'issue de l'Assemblée générale du 4 février 1967, après le renouvellement des membres du Comité de Direction, le bureau a été reconstitué, et à la demande de son président sortant, Mme JACQUET fut désignée à l'unanimité, à la présidence de l'Association ; les vice-présidents étant : M. JACQUET, directeur de l'école de garçons ; Mme BOUKHOBZA, directrice de l'école de filles ; le secrétaire : M. DEMICHEL et le trésorier : M. BRES.

Les artistes de notre région

par Maurice COLAS,
Président Fondateur

Cette année encore, comme les précédentes depuis 1960, le 7^e Salon de Mennecey a connu un très grand succès.

L'invité d'honneur était Léopold SURVAGE qui nous permettait d'admirer un très beau tableau : « La vendeuse de Collioure ».

Nous avons pu, les années précédentes, admirer un Picasso, un Yves Brayer et un Carzou et des peintres congolais.

Quant aux artistes de notre région, ils proposaient aux visiteurs des œuvres d'inspirations différentes, mais toujours fort intéressantes, tableaux, sculptures, émaux, reliures, céramiques et aussi d'excellentes photographies, et les élèves des écoles exposaient des dessins coloriés d'un charmante naïveté.

M. DIEFENBACHER, préfet de l'Essonne, honorait de sa présence le vernissage de l'exposition ainsi que M. BOSCHER, député, MM. METAYER, LONGUET et DENIS, conseillers généraux et les maires de la région.

Ces personnalités furent accueillies par notre maire, M. Jean-Jacques ROBERT, entouré de MM. JUDITH et GIBERT, ses adjoints et de MM. les membres du Conseil municipal.

La Compagnie de Sapeurs-Pompiers de Mennecey assurait un aimable service d'ordre.

M. Jean KWIASTEK, artiste en sa partie, avait prodigué une éblouissante décoration florale.

Une réception suivit ce vernissage, au cours de laquelle M. le Maire rappela que Mennecey fut, au dix-



L'Assemblée Générale de l'Association.

huitième siècle, un centre de fabrication de porcelaine tendre très renommée et dont les pièces sont aujourd'hui fort rares et très cotées.

M. le préfet DIEFENBACHER prit à son tour la parole et félicita la Municipalité ainsi que M. Maurice COLAS, président-fondateur de la Société « LES ARTISTES DE NOTRE REGION ».

Notons enfin que l'affluence des visiteurs fut considérable pendant les trois jours que dura l'exposition.

Amicale des Anciens Combattants et Mobilisés de Mennecey

par le Président Marcel ALLAIS

Au cours de l'année 1966, l'Amicale a perdu par décès sept de ses membres, anciens combattants de 1914-1918, et le Comité s'est fait un devoir de se faire représenter à chacune des cérémonies qui y donnèrent lieu.

Lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 28 octobre 1966, à l'ouverture de la séance, le président a salué la mémoire de ces camarades disparus et tous les membres se sont associés à lui pour adresser à leurs familles leurs sincères condoléances.

Comme elle le fait généralement tous les ans, depuis sa création, par décision de l'Assemblée, l'Amicale était représentée aux deux cérémonies organisées par la Municipalité les 1^{er} et

11 novembre, sa délégation désignée par le Bureau ayant mission de déposer la couronne de l'Association au monument aux morts au cours de la première.

La journée du 11 novembre 1966 fut, comme de coutume, marquée par la vente des bleuets, prise en charge par l'Association, lui permettant, comme elle le fait chaque fois, d'attribuer un secours à ceux de ses membres dans le besoin.

Cette journée du souvenir s'est terminée par un vin d'honneur offert par l'Association à tous les membres et à leurs épouses, permettant à ceux-ci, en se retrouvant, de manifester leur volonté de maintenir les liens d'amitié et de camaraderie qui les unissaient, au cours des dures périodes passées ensemble.

L'Union Nationale des Combattants

par le Président M. A. GIRAUD

L'Association dite « UNION NATIONALE DES COMBATTANTS » déclarée à la Préfecture de la Seine le 26 novembre 1918 et reconnue d'utilité publique le 20 mai 1920, a pour but de maintenir les liens de bonne camaraderie qui se sont créés entre les Combattants ayant pris part aux guerres de 1914-1918, 1939-1945, T.O.E. et INDOCHINE, de défendre les intérêts moraux, sociaux et matériels de ses membres, de perpétuer le souvenir des Combattants morts pour la Patrie et de servir leur mémoire.

L'U.N.C. exerce son action en venant en aide à ses membres et à leurs familles, soit par ses ressources propres, soit en mettant à leur disposition, son crédit et son activité auprès des Pouvoirs Publics, des entreprises et des particuliers, en créant des maisons de repos, des colonies de vacances, etc...

La Sous-Section de MENNECEY qui comprend les communes de CHAMPCUEIL, CHEVANNES, ECHARCON, MENNECY et ORMOY est rattachée à la Section de CORBEIL-ESSONNES.

Elle a rénové son drapeau qui porte au-dessus de sa devise « Unis comme au front », celle complémentaire « Les Généralités du feu de 1914 à 1964 » qui regroupe tous les combattants dans un demi-siècle d'histoire.

La Sous-Section de MENNECEY participe chaque année à la cérémonie de ranimation de la flamme à l'Arc de Triomphe. Tous les adhérents peuvent y assister et signer le livre d'or.

La Sous-Section est présente aux cérémonies locales du souvenir des 8 mai et 11 novembre. Des délégations sont envoyées à CORBEIL-ESSONNES pour diverses cérémonies ainsi que dans les communes voisines, notamment pour accompagner à sa dernière demeure un adhérent décédé.

Son principal souci est d'aider au mieux nos anciens Combattants les plus déshérités, c'est pourquoi une tombola est organisée chaque année, dont les bénéfices servent à alimenter la caisse d'œuvres sociales.

Son bureau a été composé de la façon suivante à la suite de son Assemblée Générale du 26 février 1967 :

Président : A. GIRAUD.

Secrétaire : F. LE DUDAL.

Trésorier : R. BRUNOT.

Porte-drapeau : C. ZAJAC.

Porte-drapeau adjoints : L. VOISIN et P. PLOTIAU.

Membres : BOURDOISEAU, LABAT, POISSON, ROBLIN.

Renseignements utiles

MAIRIE : place de la Mairie, Tél. 59.

Bureaux ouverts au public de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

Secrétariat : Mlle LABORDE, Secrétaire générale.

Etat civil : Mme MARTIN.

Comptabilité : Mme LE ROUX.

Secrétaire adjointe : Mlle VENIANT.

POMPIERS : appeler le 59 à la Mairie. En cas de non-réponse, le 19 à la Gendarmerie. Capitaine DHONT. Tél. 174.

GENDARMERIE : avenue de Villeroy, Tél. 19.

MEDECINS : Dr KELEKIS, rue du Puits-Massé.

Dr LEON, rue du Petit-Mennecey. Tél. 169.

Dr LYAUTEY, rue de la Fontaine. Tél. 107.

PHARMACIEN : M. ALLEMAND, rue de la Croix-Boissée. Tél. 36.

AUXILIAIRE MEDICAL, MASSEUR : M. GARNIER, rue de Milly. Tél. 129.

CHIRURGIEN-DENTISTE : M. CHENAUD R., 22, rue de Milly.

NOTAIRE : M^e GILLES, rue de Bel-Air. Tél. 4.

HUISSIER : M^e PAPILLON, rue de Bel-Air. Tél. 33.

SERVICE DES EAUX : Société Lyonnaise des Eaux à Villeneuve-Saint-Georges. Tél. 922-05-70. Service de Sécurité, Tél. 921-43-52.

ELECTRICITE ET GAZ DE FRANCE : 36, boulevard Brossolette, à Brétigny-sur-Orge. Tél. 05-24, à Arpajon.

PONTS ET CHAUSSEES : Subdivision, 3, rue de Seine, à Corbeil-Essonnes. Tél. 737, à Corbeil-Essonnes.

POSTES ET TELECOMMUNICATIONS : rue de la Sablière. PERCEPTION DE MENNECEY : en résidence à Ballancourt. Tél. 125.

CONTRIBUTIONS DIRECTES : 33, avenue Carnot, à Corbeil-Essonnes. Tél. 03-57, à Corbeil-Essonnes.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES : 33, avenue Carnot, à Corbeil-Essonnes. Tél. 03-57, à Corbeil-Essonnes.

HOPITAL HOSPICE GALIGNANI : 1, Montagne de l'Hospice, à Corbeil-Essonnes. Tél. 113, à Corbeil-Essonnes.

SECURITE SOCIALE : Caisse Primaire, 1 bis, rue P.-Sémar, à Corbeil-Essonnes. Tél. 00-95, à Corbeil-Essonnes.

ENSEIGNEMENT :

Ecole primaire de garçons, rue de l'Ormeteau. Directeur M. JACQUET. Tél. 167.

Ecole primaire de filles, rue des Ecoles. Directrice Mme BOUKHOBZA. Tél. 167.

CULTE CATHOLIQUE : Eglise Saint-Pierre. M. l'Abbé BOURGEOIS, Curé. Tél. 118.

TRANSPORTS :

S.N.C.F., Gare de Mennecey. Tél. 58.

Autocars GIBERT, rue Jean-Jaurès, à Mennecey. Tél. 125.

Autocars RENAULT.

Autocars CITROEN.

TAXI : M. LE BRIZE, résidence des Hautes-Châtries, à Mennecey. Tél. 158.

BANQUES :

CREDIT LYONNAIS, place de la Mairie, bureau périodique. SOCIETE GENERALE, rue de Milly, bureau périodique.

TRIBUNAUX :

TRIBUNAL D'INSTANCE, Mairie de Corbeil-Essonnes. Tél. 01-28, à Corbeil.

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE, Palais de Justice de Corbeil. Tél. 01-85, à Corbeil.

CHAMBRE DE COMMERCE, 14, quai Bourgoin, à Corbeil-Essonnes. Tél. 04-06, à Corbeil.

SOCIETES OU ASSOCIATIONS :

COMITE DES FETES, Mairie de Mennecey.

Président : M. R. ROY.

CLUB SPORTIF DE MENNECEY, Mairie.

Président : M. J. JUDITH.

Section d'Athlétisme, Président : M. L. DELAIGUE.

Section de Tennis, Président : M. MARIE.

Section de Boules, Président : M. TIROUFLET.

FANFARE DE MENNECEY, Mairie.

Président : M. R. NICE.

Directeur : M. G. LOUET.

CLUB DES DEBROUILLARDS, Mairie.

Président : M. G. BAULIEU.

LES ARTISTES DE NOTRE REGION, Mairie.

Président : M. M. COLAS.

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS, Mairie.

Président : M. M. ALLAIS.

U.N.C., SOUS-SECTION DE MENNECEY.

Président : M. GIRAUD, à Ormoy.

SOCIETE DES MEMBRES HONORAIRES DES SAPEURS-

POMPIERS, Mairie.

Président : M. J. JUDITH.

AMICALE LAIQUE, Ecole publique des garçons.

Présidente : Mme JACQUET.

CROIX-ROUGE FRANÇAISE, Mairie.

Présidente : Mme SEBILEAU.

S. N. C. F. - Service d'été à partir du 28 Mai 1967

PROVENANCE	Trains n°	Passage à Mennecy	Corbeil		Arrivée à Paris	OBSERVATIONS
			Arrivée	Départ		
MALESHERBES	3306	5 h 50	6 h 00	6 h 03	6 h 39	Autorail. Tous les jours.
LA FERTE-ALAIS	3304	6 h 19	6 h 28	6 h 32	7 h 09	Autorail. Tous les jours.
MONTARGIS	3308	6 h 41	6 h 52	7 h 03	7 h 39	Autorail. Sam., dim. et fêtes.
MONTARGIS	3310	6 h 41	6 h 52	6 h 59	7 h 36	Vapeur. Sauf sam., dim. et fêtes.
LA FERTE-ALAIS	3302	7 h 16	7 h 26	7 h 32	8 h 09	Autorail. Semaine. Supprimé du 17 juillet au 26 août inclus.
MALESHERBES	3312	7 h 29	7 h 39	7 h 49	8 h 24	Autorail. Tous les jours.
LA FERTE-ALAIS	3316	7 h 57	8 h 07	8 h 19	8 h 54	Autorail. Semaine.
MONTARGIS	3314	8 h 19	8 h 29	8 h 32	9 h 09	Autorail. Tous les jours.
MALESHERBES	3318	10 h 41	10 h 50	10 h 54	11 h 37	Autorail. Tous les jours.
MONTARGIS	3322	13 h 04	13 h 14	13 h 19	13 h 54	En prov. de Montargis, les S.D.F.
MALESHERBES	3332	15 h 44	15 h 54	15 h 57	16 h 39	Autorail. Tous les jours.
MALESHERBES	3336	17 h 55	18 h 05	18 h 17	18 h 54	Autorail. Samedi. Provenance de Montargis le samedi.
MONTARGIS	3338	18 h 08	18 h 19	18 h 26	18 h 55	Vapeur. Dimanches et fêtes.
LA FERTE-ALAIS	3712	19 h 01	19 h 11	19 h 16	19 h 54	Autorail. Semaine.
MONTARGIS	3342	19 h 36	19 h 46	19 h 53	20 h 26	Autorail. Semaine.
MONTARGIS	3344	19 h 44	19 h 56	20 h 03	20 h 34	Vapeur. Dimanches et fêtes.
MALESHERBES	3350	21 h 32	21 h 42	21 h 45	22 h 24	Autorail. Dimanches et fêtes.
MONTARGIS	3348	22 h 35	22 h 45	22 h 50	22 h 31	Autorail. Tous les jours.

TERMINUS	Trains n°	Départ de Paris	Corbeil		Passage à Mennecy	OBSERVATIONS
			Arrivée	Départ		
LA FERTE-ALAIS	3711	4 h 25	5 h 06	6 h 31	6 h 40	Autorail. Semaine.
MONTARGIS	3307	6 h 34	7 h 09	7 h 12	7 h 22	Autorail. Tous les jours.
MALESHERBES	3313	8 h 04	8 h 44	8 h 55	9 h 05	Autorail. Semaine.
MONTARGIS	3315	8 h 36	9 h 03	9 h 13	9 h 22	Terminus Montargis, le samedi.
MALESHERBES	3317	10 h 22	11 h 01	11 h 08	11 h 18	Vapeur. Dimanches et fêtes.
MONTARGIS	3323	11 h 04	11 h 36	11 h 40	11 h 51	Autorail. Dimanches et fêtes.
MALESHERBES	3319	11 h 34	12 h 10	12 h 14	12 h 24	Autorail. Tous les jours.
MALESHERBES	3327	12 h 34	13 h 07	13 h 17	13 h 27	Autorail. Semaine.
MALESHERBES	3329	13 h 34	14 h 09	14 h 13	14 h 24	Autorail. Samedi, dimanch. et fêtes.
MONTARGIS	3331	13 h 37	14 h 03	14 h 13	14 h 24	Autorail. Sauf samedis, dimanches et fêtes.
MALESHERBES	3335	15 h 22	16 h 02	16 h 05	16 h 15	Vapeur. Samedis, dimanches et fêtes.
MONTARGIS	3339	17 h 04	17 h 38	17 h 46	17 h 56	Autorail. Tous les jours.
LA FERTE-ALAIS	3349	17 h 34	18 h 08	18 h 12	18 h 22	Autorail. Semaine. Correspondance à la Ferté-Alais pour Montargis.
MALESHERBES	3347	18 h 19	18 h 54	19 h 04	19 h 14	Autorail. Tous les jours.
MONTARGIS	3341	18 h 42	19 h 16	19 h 23	19 h 35	Vapeur. Sauf sam., dim. et fêtes.
MONTARGIS	3361	18 h 34	19 h 09	19 h 23	19 h 35	Autorail. Samedi, dimanch. et fêtes.
MALESHERBES	3345	19 h 34	20 h 08	20 h 18	20 h 29	Autorail. Tous les jours.
LA FERTE-ALAIS	3351	20 h 34	21 h 08	21 h 12	21 h 23	Autorail. Semaine.
LA FERTE-ALAIS	3355	21 h 34	22 h 06	22 h 09	22 h 20	Autorail. Dimanche et Fêtes.

Autocars CITROEN

Autocars RENAULT

Aller : MA-VE

MENNECY, passage ..	7.05	7.45	10.50	13.50	14.45	19.05
CORBEIL, passage, place de la Mairie	7.15	7.55	11.00	14.00	14.55	19.25
PARIS-BASTILLE, arr.	8.20	9.00	12.05	15.15	16.00	20.30

Retour : D. F.

PARIS-BASTILLE	7.15	9.30	11.30	14.30	17.30	18.45
CORBEIL, passage ..	8.15	10.35	12.30	15.30	18.35	19.45
MENNECY, passage ..	8.35	10.45	12.45	15.45	18.50	20.10

Aller :

MENNECY, passage ..	7.25	12.35	16.40	20.05
CORBEIL, passage	7.45	12.55	17.00	20.25
PARIS, Porte d'Orléans.	8.40	13.50	17.55	21.25
PARIS, Denf.-Rochereau	8.50	14.00	18.05	21.35

Retour :

PARIS, Denf.-Rochereau	9.15	14.00	18.35
PARIS, Porte d'Italie ..	9.25	14.10	18.45
CORBEIL, passage	10.20	15.05	19.40
MENNECY, passage ..	10.40	15.25	20.00

ELECTRICITE GENERALE — FORCE ET LUMIERE — Devis gratuit sur demande
ELECTROMENAGER - TELEVISION - RADIO - ELECTROPHONES - DISQUES - LUSTRIERIE - JOUETS

michel morice

3, Rue Général-Leclerc - MENNECY - Téléphone 138

Facilités de paiement (Créditélec)

COUVERTURE - PLOMBERIE - SANITAIRE

Pierre BOENNEC

38, rue Canoville - MENNECY - Téléphone 137

MENUISERIE GENERALE

Meubles « FORMICA » - Etc...

A. BOURRE

13, rue du Puits-Massé

MENNECY

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS

Terrassements - Routes - Canalisations

LES TRAVAUX ROUTIERS (S.A.)

Téléphone : 496-26-60

50, rue de la Dauphine
CORBEIL-ESSONNES

Garage R. CHAMAURET

VENTE

SECURITE SERVICE

NEUF TOUTES MARQUES

Station Réparation agréée
n° 111

6, Rue du Petit-Mennecy, MENNECY - Tél. 21

OCCASIONS

TOURISME & POIDS LOURDS

SOFRANELEC

3, rue de la Fontaine

Tél. 39 et 155

MENNECY

COMME UN MILLION DE CAMPEURS

FAITES CONFIANCE A...



Jean-Jacques ROBERT

91-MENNECY
TÉLÉPHONE 52

SPORTS D'ÉQUIPES
EQUIPEMENTS SPORTIFS